



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 079 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 7 mai 2013**

—  
**Président**

**M. Merv Tweed**



## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 7 mai 2013

• (1100)

[Traduction]

**Le président (M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC)):** Bonjour à tous. Bienvenue à la séance n° 79 du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Selon l'ordre du jour, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous menons une étude des pertes dans les colonies d'abeilles.

Nous accueillons aujourd'hui, pour la première heure, deux représentants de CropLife Canada, Pierre Petelle, vice-président, Chimie; et Maria Trainer, directrice générale, Affaires réglementaires; et nous accueillons M. John Cowan, vice-président, Développement stratégique, Grain Farmers of Ontario.

Je vais vous demander de présenter une déclaration préliminaire, idéalement d'une durée maximale de 10 minutes. Si vous dépassez, je vais vous interrompre, parce que nous avons aujourd'hui beaucoup de témoins et que nous aimerions les entendre tous.

John, veuillez commencer, puis nous poursuivrons dans l'ordre.

**M. John Cowan (vice-président, Développement Stratégique, Grain Farmers of Ontario):** Bonjour. Je m'appelle John Cowan, et je représente Grain Farmers of Ontario. Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion d'exposer la position de Grain Farmers sur cette très importante question de la santé des abeilles pollinisatrices au pays.

Histoire de vous mettre un peu en contexte, Grain Farmers of Ontario représente les 28 000 agriculteurs qui cultivent le maïs, le soja et le blé dans la province de l'Ontario. L'organisation est le fruit de la fusion, il y a trois ans et demi, de trois associations représentant ces cultures. Nos cultures couvrent plus de 5 millions d'acres et représentent des recettes à la ferme de plus de 2,5 milliards de dollars. Nous sommes dirigés par 15 administrateurs élus, et nos 15 circonscriptions sont représentées par 150 délégués élus à l'échelle de la province.

J'ai deux déclarations pour commencer. Grain Farmers of Ontario reconnaît l'importance des abeilles pour notre milieu naturel et leur importance comme insecte de pollinisation de multiples cultures. Les agriculteurs ontariens reconnaissent aussi le besoin du traitement insecticide des grains afin de protéger la semence et les jeunes plantules de maïs.

Je vais vous présenter un bref historique du traitement insecticide des semences en Ontario et également au Canada. Avant l'enregistrement des néonicotinoïdes, les semences de maïs étaient traitées au lindane, un insecticide organochloré. En 2001, Santé Canada a conclu que le lindane appliqué en traitement des semences posait des risques inacceptables pour les travailleurs. Le lindane a été officiellement supprimé en 2004. Essentiellement, il était extrêmement nocif pour les agriculteurs. Les traitements de semence actuels aux néonicotinoïdes ont été enregistrés de 1995 à 2003 — alors il y a

plus de 10 ans — et sont réputés beaucoup plus sécuritaires pour les agriculteurs que ce qui était utilisé auparavant.

Grain Farmers of Ontario a été avisé pour la première fois au printemps 2012 d'un important taux de mortalité des abeilles.

Le traitement appliqué à la semence permet de réduire de 10 à 20 fois la quantité de pesticides utilisée, comparativement aux pulvérisations d'insecticides à la volée, ce qui est plus sécuritaire à la fois pour les producteurs et l'environnement. Des agents polymères servent à lier l'insecticide à la semence, et la semence de maïs traitée est enfouie de quatre à huit centimètres sous la surface du sol. L'insecticide protège la semence de maïs et les jeunes plantules contre les insectes nuisibles qui se nourrissent de la plante jusqu'à ce qu'elle puisse se nourrir à partir de ses racines.

Les pertes subies à la densité de la population au champ sans application d'insecticides, selon les mesures du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sont équivalentes à une diminution de rendement de l'ordre de 3 à 20 boisseaux l'acre en raison des attaques du ver fil-de-fer, de la mouche du semis et du ver blanc. Une diminution de 20 boisseaux l'acre équivaut à une perte de presque 130 \$ l'acre pour les producteurs de maïs. Nombre de nos membres signalent qu'une perte de 10 % est la moyenne, ce qui représente environ 95 \$ l'acre. Pour un producteur de maïs qui exploite 500 acres, cela équivaut à des pertes d'environ 50 000 \$, qui, bien entendu, compromet directement la rentabilité.

Le traitement des semences représente une garantie sur l'investissement contre les pertes de rendement et de revenu. Il n'y a aucun autre insecticide disponible pour protéger le maïs contre ces ravageurs en début de saison.

Grain Farmers of Ontario soutient la recherche sur ce thème important. Nous appuyons actuellement, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère des Affaires rurales de l'Ontario, un projet qui a pour objectifs:

- de déterminer la présence des abeilles et des plantes en fleurs autour des champs de maïs au moment des semis et les possibilités de réduire l'exposition des insectes pollinisateurs à la poussière contaminée aux pesticides;
- de déterminer le rôle des lubrifiants de semences sur la production de la poussière contaminée aux pesticides durant les semis.

Cette étude, évaluée à 340 000 \$, comprend des apiculteurs et des producteurs de maïs ontariens, et dispose d'un financement du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario et de celui des Affaires rurales, du Agricultural Adaptation Council et du Pollinator Partnership des États-Unis.

Grain Farmers of Ontario s'engage à comprendre les enjeux, à continuer à se tenir au courant des résultats de la recherche et à communiquer les meilleures pratiques de gestion à nos agriculteurs. Nous nous engageons à gérer les produits que nous utilisons de la meilleure manière possible et à axer nos efforts sur une solution fondée sur des principes scientifiques éprouvés qui tient compte de la santé des récoltes et des abeilles.

• (1105)

Pour conclure, beaucoup de gens cherchent la solution idéale. Une récente étude du département de l'Agriculture américain publiée la semaine dernière confirme notre croyance selon laquelle la mort des colonies d'abeilles en Amérique du Nord est un problème très complexe. Il comprend les acariens varroa, l'alimentation des colonies et d'autres interrelations entre la gestion et l'environnement.

Nous avons exprimé notre souhait que le gouvernement du Canada investisse dans la recherche pour comprendre la santé des abeilles, le butinage des colonies d'abeilles et les interactions entre les agriculteurs et l'environnement dans lequel ils travaillent.

Merci.

**Le président:** Seulement à titre d'information pour les membres du comité, nous avons des copies de cet exposé. La traduction et l'impression sont en cours pour qu'elles puissent être distribuées avant la fin de la séance.

Monsieur Petelle, bienvenue.

**M. Pierre Petelle (vice-président, Chimie, CropLife Canada):** Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité.

Merci de m'avoir donné l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui pour parler de l'important sujet de la santé des pollinisateurs.

[Français]

Je m'appelle Pierre Petelle. Je suis vice-président pour le secteur de la chimie chez CropLife Canada. Nous représentons les développeurs, les fabricants et les distributeurs de produits antiparasitaires et de biotechnologies végétales.

[Traduction]

Mme Maria Trainer, directrice générale, Affaires réglementaires, CropLife Canada, m'accompagne aujourd'hui.

Je vais présenter une déclaration préliminaire au nom de CropLife ce matin.

Les entreprises membres de CropLife Canada s'engagent à protéger la santé humaine et l'environnement. Nos technologies sont bénéfiques, non seulement pour les agriculteurs canadiens, mais aussi pour les consommateurs qui profitent d'aliments à meilleur marché, d'une plus grande qualité environnementale et d'une économie plus prospère.

L'agriculture n'a jamais été aussi durable sur le plan environnemental, en grande partie grâce aux produits novateurs mis au point par notre industrie. Par exemple, nous aidons les agriculteurs à accroître leur production tout en réduisant la superficie requise, ce qui optimise grandement leur efficacité. Les produits de notre industrie améliorent aussi la conservation du sol, réduisent la quantité d'eau utilisée et génèrent moins de gaz à effet de serre. Nous sommes fiers de ces contributions.

Outre notre obligation morale de protéger l'environnement, dont les pollinisateurs sont une composante intégrale et essentielle, notre industrie a aussi directement intérêt à protéger les abeilles. Sans pollinisation adéquate, nombre des cultures que visent à protéger nos produits n'existeraient tout simplement pas. Le succès de la culture

moderne dépend des abeilles, et nous sommes entièrement résolu à protéger et à améliorer la santé des pollinisateurs.

Le comité a sans doute vu l'analyse préliminaire de l'ARLA portant sur les incidents liés aux abeilles dans le sud de l'Ontario au printemps dernier. Selon l'analyse, l'insecticide utilisé pour traiter le maïs a bel et bien contribué aux pertes. Avant que ne je commente le rapport de l'ARLA et les mesures qu'a prises notre industrie depuis le printemps dernier, j'aimerais aborder le traitement des semences en général. John en a déjà parlé dans une certaine mesure, mais j'aimerais expliquer plus en profondeur de quoi il s'agit, pourquoi on recourt à cette pratique et l'importante amélioration environnementale par rapport à l'autre solution.

Les semences traitées à l'insecticide représentent une amélioration sur le plan de la précision, car une quantité infime du produit est appliquée directement sur la semence, où il garantira la meilleure protection, à savoir dans la semence et dans le sol. Cette méthode d'application du pesticide signifie que le produit est appliqué à un endroit où des insectes bénéfiques, comme les abeilles et d'autres organismes non visés, sont moins susceptibles d'entrer en contact avec le pesticide.

Les semences traitées ont très bien coexisté avec des pollinisateurs dans nombre de régions canadiennes depuis un certain temps. Par exemple, le canola, l'une des plus grandes réussites canadiennes, est semé sur plus de 21 millions d'acres dans l'Ouest canadien. La quasi-totalité de cette culture, qui est très attirante pour les abeilles, est traitée avec un néonicotinoïde, et la santé des abeilles dans cette région demeure solide. En fait, bon nombre d'apiculteurs nous ont dit que les produits de traitement des semences représentaient une amélioration considérable comparativement aux pratiques antérieures au chapitre de la protection de la santé des abeilles.

En plus de réduire le risque d'exposition des pollinisateurs, les traitements de semences ont également aidé les agriculteurs en favorisant des cultures plus fortes et plus résilientes ainsi qu'un meilleur rendement. Toute restriction se rattachant à ces produits obligerait les producteurs à recourir à d'autres produits antiparasitaires, dont la pulvérisation foliaire, qui pourrait accroître le risque d'exposition d'organismes non visés, comme les abeilles.

Les pesticides sont un outil essentiel pour permettre à nos producteurs de nourrir la population mondiale grandissante de façon écologiquement responsable. Sans pesticides, le monde perdrait au moins 40 % de son approvisionnement alimentaire; pour certaines cultures, les pertes pourraient atteindre 80 %. La situation de l'approvisionnement alimentaire mondial serait tout simplement catastrophique.

Au Canada, nous avons essentiellement échappé à l'important déclin des colonies d'abeilles observé ailleurs dans le monde. De fait, selon les données de Statistique Canada, le nombre de nos abeilles est à la hausse. Toutefois, nous ne devons pas nous asseoir sur nos lauriers. La santé des abeilles est complexe, tout comme celle des humains, et, selon les experts — et je ne prétends pas en être un —, elle dépend d'une multitude de variables interreliées dont les parasites, les maladies et d'autres facteurs de stress, comme la perte de l'habitat, les faiblesses génétiques et l'exposition à l'environnement.

Compte tenu de la dépendance manifeste de notre industrie à l'égard des abeilles, tous ces facteurs sont pour nous une source de préoccupations. La complexité englobe les circonstances du printemps dernier. La chaleur record de l'an dernier, le vent et les conditions printanières uniques ont entraîné un accroissement de la poussière libérée durant l'ensemencement du maïs. De plus, en raison de la chaleur supérieure aux normales saisonnières, les mauvaises herbes ont poussé plus tôt qu'à l'habitude, et les abeilles butinaient pendant l'ensemencement du maïs.

En réalité, on ensemence du maïs traité aux néonicotinoïdes en Ontario et ailleurs depuis 10 ans sans créer d'incidents semblables.

• (1110)

J'ai mentionné plus tôt que notre industrie avait pris des mesures depuis le printemps dernier. J'aimerais en parler un peu plus en profondeur.

Depuis l'an dernier, notre industrie a notamment élaboré un ensemble exhaustif de pratiques exemplaires sur le plan de la gestion pour l'ensemencement de maïs traité à l'insecticide et la communication active de cette information aux producteurs. Nous établissons aussi une meilleure communication et des relations positives entre les apiculteurs, les producteurs et notre industrie pour aider à protéger les pollinisateurs et à trouver des solutions aux problèmes de santé qui touchent constamment les pollinisateurs. Nombre de nos entreprises membres investissent dans de nouveaux produits de santé des ruches, qui sont aussi des pesticides, pour protéger les abeilles contre les parasites dévastateurs de ruches, comme l'acarien varroa.

Une chose qu'on oublie souvent de prendre en compte, c'est que les pesticides sont l'une des substances les plus lourdement réglementées sur le marché. L'ARLA de Santé Canada est l'un des organes de réglementation les plus respectés au monde, souvent cité en exemple par d'autres pays qui cherchent à renforcer et à moderniser leur cadre de réglementation. L'ARLA mène une évaluation en profondeur de tous les produits antiparasitaires avant l'approbation de leur utilisation et de leur vente au Canada. Cet exercice comprend une évaluation rigoureuse de l'incidence potentielle sur la faune et d'autres organismes non visés.

Les néonicotinoïdes sont toxiques pour les insectes, mais très peu pour la majeure partie de la faune. En outre, la nature ciblée de la technologie de traitement des semences réduit au minimum l'exposition des insectes bénéfiques, comme les pollinisateurs. À l'heure actuelle, certains néonicotinoïdes font l'objet d'une nouvelle évaluation. Il s'agit d'un volet routinier du processus de l'ARLA conçu pour que l'on s'assure que toutes les données scientifiques les plus récentes sont prises en considération au moment d'étudier un produit approuvé par le passé. Nous appuyons le rigoureux système de réglementation du Canada, dont la réévaluation régulière de produits approuvés. On veille ainsi à ce que les décisions en matière de réglementation soient constamment évaluées au regard des meilleures données scientifiques disponibles et que les Canadiens fassent confiance aux innovations mises au point par notre industrie.

Enfin, certains feront sans doute valoir que la Commission européenne a récemment annoncé son intention d'interdire l'utilisation de certains nicotinoïdes à partir du 1<sup>er</sup> décembre de cette année. Il importe de noter que la décision était partagée en Europe et que nombre de membres ont voté contre la recommandation. Il est aussi intéressant de noter que la commission a fondé sa recommandation sur un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, ou l'AESA, qui n'était pas concluant et était fondé sur des écarts de données perçus, qui auraient pu être corrigés. Par exemple, les chercheurs n'ont pas tenu compte des études de suivi indépendantes

menées dans un certain nombre d'États membres de l'UE, qui indiquaient clairement l'absence de répercussion des insecticides néonicotinoïdes sur les colonies d'abeilles lorsqu'ils étaient utilisés correctement et ils n'ont pas non plus tenu compte de l'expérience pratique d'autres régions dont le Canada. Néanmoins, on a choisi d'adopter une approche qui représente une mauvaise application fondamentale du principe de précaution.

La décision envoie un signal très négatif aux sociétés de R-D novatrices qui dépendent du caractère prévisible des décisions fondées sur la science en matière de réglementation. À nos yeux, il s'agit encore d'un autre cas où la politique l'emporte sur la science en Europe, qui est maintenant le plus grand importateur d'aliments au monde. Cette décision rend les agriculteurs complètement impuissants, contribuera à accroître encore davantage le prix des aliments en Europe et ne contribuera en rien à la santé des pollinisateurs en Europe.

Les pesticides et les pollinisateurs ont tous deux des rôles essentiels à jouer sur le plan de l'agriculture. Ils sont essentiels au succès de la durabilité de la production alimentaire destinée à une population mondiale en constante croissance. L'industrie de la phytologie du Canada s'engage à travailler avec les apiculteurs, les producteurs et toutes les parties intéressées pour améliorer et préserver la santé des pollinisateurs au Canada, aujourd'hui et pour les générations futures.

Merci beaucoup de votre attention.

• (1115)

**Le président:** Merci.

Monsieur Allen.

Oh, pardon, madame Brosseau.

**Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD):** Ça va. Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins. Je crois que je n'ai jamais vu une salle aussi bondée.

Il s'agit d'un sujet très important. Je me souviens d'avoir accueilli des témoins l'année dernière, et la séance a été très émouvante et mémorable.

Je vais poser une question dans l'autre langue.

[Français]

J'ai parlé avec les gens de la Fédération des apiculteurs du Québec. Je pense qu'il est important de faire valoir aussi leur position à ce sujet.

Comme en Ontario, il y eu des cas semblables au Québec depuis 2009. Ces cas étaient moins nombreux, mais on parle bien des mêmes cas. Ils ont été déclarés au printemps. La fédération estime qu'elle doit sensibiliser, par tous les moyens possibles, les agriculteurs aux risques de ces insecticides sur les abeilles et autres pollinisateurs. C'est toutefois comme le combat de David contre Goliath. C'est vraiment difficile à enclencher et c'est complexe.

Par ailleurs, devant les décisions récentes de l'Union européenne et la position prise par l'Association des apiculteurs de l'Ontario en fin de semaine dernière, le conseil d'administration de la Fédération des apiculteurs du Québec, qui se réunissait hier soir, a adopté une résolution demandant de bannir l'utilisation des néonicotinoïdes dans l'agriculture au Canada.

Je veux donc savoir quelle est votre position par rapport à leur récente résolution.

[Traduction]

**M. Pierre Petelle:** J'ignorais que la fédération du Québec avait aussi adopté une résolution en faveur d'une interdiction.

[Français]

Voulez-vous que je réponde en français?

[Traduction]

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Non. Nous pouvons passer d'une langue à l'autre.

Elle l'a fait tout juste hier soir.

**M. Pierre Petelle:** Vous m'apprenez quelque chose, et c'est très malheureux, car nous travaillons de très près avec ce groupe et beaucoup d'autres intervenants au Québec dans le cadre d'une table ronde. Nous croyons avoir fait des progrès auprès de ce groupe, en mettant des renseignements en commun, en entretenant un dialogue constructif et, comme vous l'avez mentionné en quelque sorte, en nous assurant que les producteurs et les apiculteurs sont conscients des activités de l'autre et en informant mieux les producteurs au sujet de l'utilisation de traitements de semences et des insecticides sur les semences traitées. Il est très malheureux qu'ils soient passés à une position favorable à l'interdiction.

L'interdiction n'est pas la solution au problème. Il s'agit d'un enjeu complexe. Nous devons travailler ensemble. Nous devons aller de l'avant de façon concertée.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Je crois qu'on a aussi mentionné la grande importance de la communication, ainsi que de la coopération et de la compréhension, des apiculteurs et de l'industrie, vu le rôle fondamental des abeilles. Comme vous l'avez dit, la perte d'abeilles est une énorme catastrophe.

Y a-t-il eu d'autres tables rondes avec l'industrie et les apiculteurs? Vous avez dit qu'il y a de la coopération, mais y a-t-il eu de véritables tables rondes récemment?

**M. Pierre Petelle:** CropLife a organisé deux tables rondes en collaboration avec le Conseil canadien du miel, en octobre et une récemment, en mars, afin de réunir tous les différents intervenants.

À la dernière séance, nous avons accueilli des fabricants d'équipement, différents groupes de producteurs, du canola aux cultures céréalières, ainsi que des fonctionnaires, de l'ARLA et d'Agriculture Canada. Nous avons eu une journée très utile et très productive.

À la fin de cette séance, nous avons demandé aux intervenants dans la salle s'il serait utile de reproduire ce genre d'exercices. Était-il utile de se rassembler pour discuter de l'enjeu? On a répondu oui à l'unanimité; on voulait que le forum se poursuive.

• (1120)

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Quelles sont les récentes améliorations techniques qu'a réalisées l'industrie pour réduire davantage la poussière libérée?

**M. Pierre Petelle:** L'industrie travaille depuis la mise au point de ces produits en vue de constamment améliorer la technologie qui permet aux produits chimiques d'adhérer à la semence, les différents polymères employés. Il s'agit d'un processus continu que les titulaires perfectionnent continuellement pour s'assurer que le produit reste sur la semence.

L'autre aspect sur lequel on a travaillé... Assez souvent, avec ce matériel, on utilise un talc ou un graphite comme lubrifiant, afin que les semences puissent continuer de se déplacer dans le matériel de semis. Évidemment, le talc est très fin et peut être libéré en poussière

dans ces planteuses pneumatiques. Notre industrie travaille à l'élaboration d'un produit de remplacement du talc, qui est un polymère permettant de réduire la poussière de 90 % comparativement au talc. À l'heure actuelle, cette année, on met le produit à l'essai sur de grandes surfaces en Ontario et au Québec, à l'aide de matériel de semis diversifié. Si les résultats sont favorables — et les résultats préliminaires sont très bons —, on pourrait remplacer le talc actuellement utilisé et donc réduire encore la quantité de poussière.

**Le président:** Merci.

Monsieur Lemieux.

**M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Et merci à nos témoins d'être venus aujourd'hui. Il s'agit effectivement d'un thème important, et c'est pourquoi nous l'étudions. J'ai remarqué un certain nombre d'articles dans les journaux, ce qui témoigne aussi de l'importance de ce thème.

Mais, à mon avis, l'un des messages qui peuvent être transmis par inadverance — parfois dans le cadre d'articles, par exemple —, c'est que les agriculteurs, pour une raison ou une autre, ne se soucient pas vraiment du sort des abeilles. Ce sont les abeilles contre les agriculteurs. N'est-ce pas? Si seulement les agriculteurs se souciaient du sort des abeilles, la situation changerait.

Permettez-moi de poser une question. Comme mon temps est limité, je vais demander des réponses courtes. Comment les abeilles profitent-elles aux cultivateurs, et les cultivateurs ont-ils un intérêt direct dans la santé des populations d'abeilles?

Je vais commencer par John, puis Pierre. Ensuite, j'aimerais poser deux autres questions.

**M. John Cowan:** Bien sûr, les abeilles sont un pollinisateur de premier rang, alors, selon la culture... Certainement dans le cas des cultures fruitières, des cultures légumières et des cultures florales. Lorsque vous pensez à une belle fleur, les abeilles jouent un rôle crucial dans la pollinisation de ces cultures, ce qui correspond essentiellement au transfert à l'origine du rendement. Alors, elle joue un rôle crucial pour nous.

Avons-nous un intérêt direct? Je reviendrais en arrière. Grain Farmers of Ontario, dans le cadre de sa réunion semestrielle en mars, a organisé un groupe de discussion, a invité des experts, pas seulement de l'Ontario, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, mais aussi du gouvernement fédéral, de l'ARLA et des États-Unis, qui ont travaillé à l'Université Purdue, pour parler à nos délégués et les informer de la situation actuelle.

Nous avons travaillé avec l'ARLA pour établir les pratiques exemplaires sur le plan de la gestion.

Nous avons rédigé quatre articles dans notre revue à l'intention des cultivateurs pour les informer des éléments qu'ils devraient prendre en considération lorsqu'ils plantent leurs semences et nous avons également affiché ces pratiques exemplaires sur le plan de la gestion sur notre site Web. Nous avons demandé à nos délégués élus d'aborder ce sujet chaque fois qu'ils ont une réunion avec les cultivateurs.

Alors, avons-nous un intérêt direct? Assurément. Prenons-nous des mesures liées aux pratiques exemplaires sur le plan de la gestion? Oui, nous le faisons.

**M. Pierre Lemieux:** Cela ne m'étonne pas.

Permettez-moi de vous poser une deuxième question au sujet des moratoires et des interdictions. Je crois assurément, tout comme notre gouvernement, que ce genre de décisions — les moratoires et les interdictions — doivent être fondées sur des principes scientifiques éprouvés. Si elles ne sont pas fondées sur des principes scientifiques éprouvés, sur quoi sont-elles fondées? Elles peuvent être fondées sur toute une gamme de facteurs différents, mais les principes scientifiques éprouvés doivent faire partie de l'équation.

Permettez-moi de vous poser une question, Pierre. Les données scientifiques à ce chapitre sont-elles concluantes?

**M. Pierre Petelle:** Les données scientifiques sur les pesticides en général sont très solides. Ce qui distingue les pesticides de nombre de produits chimiques sur le marché, c'est l'ensemble de données très détaillées qui aident les organes de réglementation à prendre des décisions très éclairées. Les principes scientifiques se rattachant aux néonicotinoïdes, le poids de toutes les données scientifiques sur le terrain, sont très clairs en ce qui concerne ces produits et leur effet chronique légal ou sublégal; il ne s'agit pas d'une voie d'exposition préoccupante.

Quant à la question particulière de la poussière libérée durant l'ensemencement, nous en avons pris connaissance et l'avons réglée. Je crois que, à l'avenir, les pollinisateurs ne se heurteront pas à ce problème.

Du point de vue de notre industrie, si on veut investir dans une nouvelle technologie, cela peut coûter plus de 250 millions de dollars et exiger un engagement de 10 ans seulement pour mettre un nouvel ingrédient actif sur le marché. Nous ne saurions trop insister sur l'importance d'une réglementation prévisible fondée sur la science. Cet investissement dépend du caractère prévisible et de la nature fondée sur la science.

• (1125)

**M. Pierre Lemieux:** Très bien.

Je comprends votre commentaire sur le fait que l'Europe, bien qu'elle ait décidé d'interdire certains néonicotinoïdes, était très partagée. Cette décision n'était pas nécessairement fondée sur la science; d'autres facteurs sont entrés en jeu.

Ma dernière question s'adresse à John.

Quelle serait l'incidence d'une interdiction ou d'un moratoire pour les agriculteurs? Je vous le demande, parce que, encore une fois, quand on lit certains articles... On pourrait croire que si les agriculteurs arrêtaient tout simplement, le problème serait réglé.

Il n'y a aucune véritable analyse de l'incidence réelle sur les cultivateurs. Pourriez-vous rapidement quantifier l'incidence d'une interdiction ou d'un moratoire? Quelles seraient les conséquences pour le cultivateur?

**M. John Cowan:** Selon les statistiques de l'Ontario, la récolte moyenne était de 149 boisseaux l'acre en Ontario l'année dernière. L'année précédente, c'était 151 boisseaux. Avec une moyenne de 150 boisseaux de maïs, si vous parlez d'une perte subie au champ d'environ 10 %, cela serait l'équivalent de 15 boisseaux l'acre. Selon les prix actuels, cela revient à une perte de presque 100 \$ l'acre pour un cultivateur. Dans le cas d'une exploitation de maïs moyenne de 500 acres — il y en a de beaucoup plus petites, et il y en a de beaucoup plus grandes —, cela représenterait une perte de 50 000 \$ pour le cultivateur.

J'aimerais aussi faire un commentaire à propos de l'Europe. Selon certaines de mes lectures et bon nombre de courriels qu'on m'a envoyés, si on l'a interdit en Europe, c'est probablement la bonne chose à faire. Il est très difficile de faire une comparaison directe

entre l'agriculture canadienne et l'agriculture européenne, compte tenu de la taille des terres exploitées et de l'équipement utilisé. L'autre chose que j'aimerais souligner, c'est que l'Europe est maintenant l'un des plus grands importateurs d'aliments au monde. C'est aussi là que se trouve le plus grand nombre d'agriculteurs subventionnés au monde. Essentiellement, le cultivateur reçoit de l'argent pour faire ce que l'UE ou son gouvernement national estime approprié.

Ce n'est pas notre cas. Ici, une perte de 50 000 \$ pour un agriculteur sort directement de ses poches. Nous voulons faire la bonne chose, mais rares sont les cultivateurs qui peuvent se permettre de renoncer à ce revenu.

**Le président:** Merci.

Monsieur Valeriote.

**M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.):** Je crois qu'il est juste de dire que, dans une certaine mesure, nous ne nous entendons pas sur ce qui se produit actuellement. Nous essayons de scruter et de déterminer exactement ce que sont les principes scientifiques éprouvés. Je n'ai rien vu qui indique sans équivoque que cela se rattache à l'utilisation de néonicotinoïdes, sans égard à la position de l'UE à ce chapitre.

Maria, on me dit que vous êtes peut-être l'experte scientifique sur cette question.

Est-ce possible que la tempête parfaite se soit abattue sur nous l'an dernier, avec une combinaison de ce qui est réputé être la cause: l'acarien varroa, les virus, les bactéries, la météo, la piètre alimentation et les facteurs génétiques et peut-être en partie les pesticides utilisés? Est-ce possible?

**Mme Maria Trainer (directrice générale, Affaires réglementaires, CropLife Canada):** Je crois que c'est tout à fait cela. Le printemps dernier a apporté des chaleurs record ainsi que des populations record d'abeilles à la fin de l'hiver. On a semé le maïs plus tôt. Les mauvaises herbes en floraison sont apparues plus tôt. Comme vous l'avez dit, il s'agissait d'une tempête parfaite de facteurs contributifs qui, probablement, se sont tous rassemblés pour créer un ensemble de circonstances très particulières.

**M. Frank Valeriote:** J'ai entendu dire que c'était le cas depuis 10 ans. Cela ne se produit pas en Australie ni en Amérique du Sud, et je crois comprendre que ce n'est pas un grand problème dans l'Ouest canadien. Pourtant, nous avons vu cette dramatique réalité se produire l'an passé, comme l'a décrite Ruth.

Il y a encore deux choses qui me préoccupent, si vous pouvez en parler.

Premièrement, les véritables efforts déployés pour discuter de la situation avec les apiculteurs... L'industrie des pesticides et les apiculteurs ont-ils beaucoup communiqué?

Deuxièmement, en ce qui concerne l'application d'autres innovations, et je parle de la technologie utilisée pour appliquer... Je ne parle pas de l'application des polymères à la semence. Je parle de l'équipement utilisé pour que la poussière reste au sol. Quels sont les efforts déployés pour accommoder, dans la mesure où nous le pouvons, les apiculteurs? Puisqu'on sait que les cultivateurs se soucient de l'enjeu et qu'ils prennent les mesures qu'ils doivent pour réduire le risque, quels sont les efforts déployés à cet égard?

**Mme Maria Trainer:** Tout d'abord, en ce qui concerne la communication avec les apiculteurs, en notre qualité d'organisation nationale, nous avons tendu la main au Conseil canadien du miel, l'organisme national qui représente les apiculteurs canadiens. Nous avons tenté de collaborer très étroitement avec lui au cours des 12 derniers mois. Je crois que la réussite de cette démarche est illustrée par les deux tables rondes que nous avons tenues. Elles ont été très fructueuses. Nous sommes assez impressionnés par l'organisation, qui a rassemblé un aussi grand nombre d'intervenants pour discuter d'un enjeu dans ce genre de délai.

À nos yeux, ce n'est pas seulement la question des pesticides. Il y a la question plus générale de la santé des abeilles, qui est pour nous une préoccupation, car notre industrie dépend de façon inhérente des pollinisateurs. L'importance de la protection et de la promotion de leur santé en général est très grande pour nous. À cet égard, nous avons entrepris un dialogue très productif, et nous espérons qu'il se poursuivra indéfiniment. Nous espérons certainement créer cette relation à l'échelle du pays, ainsi qu'à l'échelon national.

• (1130)

**M. Frank Valeriotte:** L'autre question touchait à l'application de la technologie.

**M. Pierre Petelle:** Nous avons entretenu un dialogue avec l'Association des apiculteurs de l'Ontario, surtout au début de l'année dernière. Plus récemment, nous avons signifié notre volonté de reprendre le dialogue avec elle, directement entre notre industrie et l'association. Nous n'avons pas encore obtenu de réponse, mais nous gardons toujours espoir.

Quant aux fabricants d'équipement, je ne veux pas parler en leur nom, mais ils nous ont dit qu'ils travaillaient sur des normes ISO très précises, des normes internationales, selon lesquelles tout l'équipement, après un certain point, devra respecter certains critères en matière de génération de poussière. L'industrie au complet y travaille, alors cette initiative est généralisée. Ils sont des participants de plein gré à ce travail de remplacement du talc entrepris partout en Amérique du Nord; on cherche à s'assurer que le nouveau lubrifiant fonctionne dans tous les différents types de semoirs utilisés.

**M. Frank Valeriotte:** Les cultivateurs pourraient-ils ensemercer à un moment particulier et dans des conditions parfaites, de façon à apaiser quelque peu les apiculteurs? Ou est-ce irréaliste sur le plan de l'agriculture?

John, peut-être pourriez-vous répondre?

**M. John Cowan:** J'avancerais que, oui, nous pouvons prendre conscience de cela. La première chose est la communication entre le cultivateur local et un apiculteur dans sa région, afin qu'il sache exactement où se situent le rucher ou les ruches, car ils sont déplacés durant la saison. Au moment de l'ensemencement, nous devons prendre conscience de cela pour pouvoir faire attention. Si un cultivateur a 10 champs à ensemercer et observe la direction du vent, il pourrait décider d'aller dans un champ plutôt que dans un autre, qui est entouré de ruches, si le vent vient de l'est durant cette journée particulière. Il peut prendre ces choses en considération. Un cultivateur peut-il décider qu'il ne va pas ensemercer un champ aujourd'hui? Non. Il est essentiel qu'il ensemece le sol lorsque ce dernier est prêt à recevoir la semence. Notre usine de fabrication a des impératifs que nous ne pouvons pas contrôler.

L'autre chose que je voulais mentionner, au chapitre de l'équipement, c'est que ce problème ne s'observe pas partout. Premièrement, le traitement se situe sur la semence, et l'adhérence à la semence est l'un des enjeux, mais on ne procède pas toujours à l'aide de la planteuse pneumatique. La semence est plantée de quatre

à huit centimètres dans la terre. Les abeilles ne creusent pas de trous dans la terre, alors le problème ne tient pas au traitement de la semence dans le sol; il découle plutôt de la poussière qui s'en dégage, et c'est là que la planteuse pneumatique entre en jeu. Les planteuses pneumatiques initiales avaient des dispositifs de protection lorsque l'échappement se faisait par les côtés, mais on a changé cela. L'échappement des nouvelles planteuses se fait vers le sol, et elles en sont séparées d'environ 18 pouces.

Certes, les fabricants d'équipement ont déjà apporté des améliorations. Il arrive souvent que les agriculteurs modifient le matériel pour leurs propres activités. Une planteuse est l'un des appareils les plus difficiles à modifier. Nous plantons un nombre exact de semences par acre de terre, et, si nous modifions l'équipement, cela modifie l'équation à l'origine de son fonctionnement. Lorsque nous changeons le nombre de semences dans la terre, cela a certainement une incidence sur notre programme de fertilité et nos objectifs en matière de récolte attendue. Il faut prendre tout cela en considération. Et la planteuse est l'appareil le plus difficile à modifier.

**Le président:** Merci.

Monsieur Richards.

**M. Blake Richards (Wild Rose, PCC):** Merci.

J'ai deux ou trois questions à vous poser à chacun, messieurs Petelle et Cowan, alors j'espère que nous allons avoir suffisamment de temps pour les deux séries de questions.

Je vais commencer par vous, monsieur Petelle. D'après ce que je comprends, le problème dont nous parlons n'est certainement pas nouveau. Je crois savoir que les apiculteurs font état de pertes d'abeilles plus élevées que la moyenne depuis au moins 10 ans.

Je sais qu'il peut être difficile de quantifier ce genre de choses, mais pouvez-vous nous donner une petite idée de votre point de vue? Y a-t-il une manière de déterminer exactement l'ampleur des pertes?

• (1135)

**M. Pierre Petelle:** Je pense que vous allez recevoir plus tard des témoins du domaine apicole qui sont peut-être mieux qualifiés que moi pour répondre à cette question, mais, simplement d'après l'information accessible publiquement... Statistique Canada ne recense pas le nombre de colonies qui existent au Canada. Mis à part quelques creux attribuables à diverses causes, lorsque les frontières ont été fermées, etc... La tendance est généralement à la hausse. Nous avons superposé la courbe de tendance pour l'Alberta à celle de la superficie de terres consacrées à la culture du canola, et les deux courbes sont presque parallèles. Le nombre de colonies augmente en fonction de la superficie des champs de canola. Pour que nous pensions que les néonicotinoïdes ont une incidence importante sur la santé des abeilles à long terme... les chiffres ne correspondent pas.

**M. Blake Richards:** Pour ce qui est des explications qu'on donne, il y en a plusieurs. J'ai entendu toutes sortes d'explications. Monsieur Cowan a mentionné dans sa déclaration préliminaire que tout le monde veut proposer la solution idéale, mais que celle-ci n'existe pas selon lui.

J'aimerais connaître votre opinion. Croyez-vous que ce soit un facteur en particulier qui cause les pertes, ou, ce qui semble le plus probable, que ce soit une combinaison de facteurs?



**M. Pierre Petelle:** Encore une fois, je ne prétends pas être un expert des abeilles, mais John a cité une étude. Le département de l'Agriculture des États-Unis vient tout juste de publier un document assez important dans lequel il affirme très clairement que le phénomène est causé par plusieurs facteurs. Les pesticides sont un élément d'importance très limité. En fait, je pense que c'est l'un des moins importants, d'après le document, et que l'amélioration de la santé des ruches par une meilleure nutrition pourrait probablement permettre de régler la plupart des problèmes qui se posent, aux États-Unis du moins.

**M. Blake Richards:** Merci.

Monsieur Cowan, je passe maintenant à vous.

Je sais que Grain Farmers of Ontario a pris l'initiative de s'attaquer au problème. Nous l'en remercions. Je pense que vous faites du mieux que vous pouvez pour offrir aux agriculteurs des suggestions pour réduire au minimum les pratiques qui menacent les abeilles, et surtout l'exposition à court terme à de fortes doses d'insecticide, entre autres.

Pouvez-vous nous parler un peu plus de certaines mesures que vous avez prises ou de certaines choses que vous avez faites pour essayer d'informer les agriculteurs au sujet de choses fondamentales, comme peut-être le fait d'éviter d'ensemencer leurs champs lorsque le vent est particulièrement fort, par exemple? Vous pourriez peut-être simplement nous donner un petit aperçu de vos initiatives.

**M. John Cowan:** Nous avons dressé en collaboration avec l'ARLA une liste de ce que nous appelons des pratiques exemplaires en matière de gestion des semis de maïs. L'entomologiste en chef du MAAO a également participé au processus.

Certaines choses qui font partie de ces pratiques exemplaires semblent assez simples, mais il reste que lorsqu'on vide un sac de semence dans sa planteuse au champ, il faut éviter de secouer le sac pour que les résidus qu'il peut contenir se retrouvent dans l'environnement.

Il y a aussi le fait de savoir où se trouvent les ruches autour de ses champs. C'est crucial. Encore là, il s'agit de collaborer et de discuter avec les apiculteurs. Il faudrait aussi que les agriculteurs tiennent compte de la direction du vent. Comme je le disais, il n'est probablement pas possible, concrètement, de demander aux agriculteurs de ne pas planter certains jours lorsqu'il vente trop, parce que la période pendant laquelle nous pouvons planter à notre usine de fabrication est parfois limitée, et nous nous trouvons contraints de le faire.

Je crois qu'il y a 10 pratiques exemplaires en matière de gestion. Je n'ai pas la liste devant moi, mais nous l'avons affichée dans notre site Web et l'avons publiée dans notre magazine. Nous nous adressons régulièrement aux journalistes pour essayer de faire circuler le message. Encore une fois, à l'occasion d'une séance plénière, nous avons demandé à nos délégués élus de diffuser le message auprès de leurs membres de chacun des comtés ou districts de l'Ontario représentés au sein de notre association.

**Le président:** Merci.

Le temps passe vite, monsieur Richards.

Madame Raynault.

[Français]

**Mme Francine Raynault (Joliette, NPD):** Merci, monsieur le président.

Ma question porte sur les causes expliquant la perte des abeilles et le rapport de Santé Canada.

Le but du rapport de Santé Canada, publié le 8 avril dernier, a été de définir « des mesures à prendre pour réduire le risque d'exposition des insectes pollinisateurs à la poussière libérée pendant la plantation de semences traitées avec un insecticide [...]»

Pensez-vous que de telles mesures sont nécessaires? Peut-être avez-vous déjà répondu précédemment, mais pour le bénéfice des gens qui nous écoutent, ce serait apprécié si vous pouviez revenir sur cette question.

● (1140)

[Traduction]

**M. John Cowan:** Pour ce qui est du traitement de semences, comme je le disais, le lindane a été retiré du marché. Le mélange de diazinon et de lindane est un produit que les agriculteurs utilisaient jusqu'en 2004. Il a été retiré du marché en majeure partie vers 2001. Les insecticides dont nos semences sont enduites actuellement sont plus sûrs pour les agriculteurs que ce produit, et probablement plus efficaces aussi.

La pulvérisation foliaire, qui est une autre possibilité, ne permet pas de lutter contre la mouche du semis, le ver fil-de-fer et le ver blanc qui se trouvent dans le sol avec ce que ces insecticides visent à nous aider à conserver. Je ne connais pas d'autres produits offerts aux agriculteurs.

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Y a-t-il des recherches en cours pour obtenir un autre produit qui remplacerait celui-ci?

[Traduction]

**M. Pierre Petelle:** Pour ce qui est de la recherche visant la mise au point de nouveaux produits, c'est une initiative permanente. Les entreprises de recherche et de développement membres de notre association, en particulier, cherchent constamment de nouvelles solutions à toutes sortes de problèmes de parasites auxquels les producteurs font face. Il ne s'agit pas seulement de remplacer les produits qui existent actuellement sur le marché; il s'agit aussi de s'assurer qu'il existe suffisamment de moyens d'action différents pour retarder une capacité de résistance, par exemple, qui survient lorsqu'on utilise toujours le même produit.

Les entreprises investissent constamment dans les nouvelles technologies. J'ai parlé tout à l'heure de l'importance d'un régime réglementaire prévisible et fondé sur la science. Je ne saurais trop insister là-dessus. L'innovation et les investissements qui permettent d'offrir des solutions aux producteurs exigent ce régime réglementaire prévisible et fondé sur la science.

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Selon le rapport de Santé Canada, la date et le lieu des pertes d'abeilles, soit entre avril et juin 2012, ont coïncidé avec la plantation de maïs dans les principales régions productrices qu'on retrouve dans les provinces. Des résidus d'insecticides néonicotinoïdes ont été détectés dans environ 70 % des abeilles trouvées mortes et dans 80 % des ruchers de l'Ontario où des échantillons d'abeilles mortes ont été recueillis et analysés.

Croyez-vous que, dans ce cas-ci, il existe une corrélation directe entre les pertes d'abeilles et l'insecticide utilisé?

[Traduction]

**M. Pierre Petelle:** Dans le contexte des pertes aiguës dont nous avons été témoins l'an dernier en Ontario, l'ARLA a effectué des analyses et a effectivement constaté la présence d'insecticide néonicotinoïde dans certains des échantillons d'abeilles mortes. L'insecticide était clairement présent dans l'organisme de ces abeilles. Il a été détecté. Est-ce que c'est un facteur qui a contribué à la mort des abeilles? La conclusion de l'ARLA, c'est que, oui, c'est probablement un facteur qui a contribué à leur mort.

Nous ne nous en cachons pas. Ce que nous affirmons, c'est que, grâce aux solutions que nous avons adoptées, aux pratiques exemplaires en matière de mesure que nous avons mises au point en collaboration avec les producteurs et les organismes de réglementation et aux innovations qui s'en viennent, comme les produits de remplacement du talc, les enduits et les polymères, cette voie d'exposition particulière chez les abeilles ne devrait plus être une source de préoccupation.

**M. John Cowan:** Puis-je ajouter quelque chose? Je crois que M. Valeriotte a parlé de la tempête parfaite. L'année 2012 a été très inhabituelle. Là d'où je viens, c'est-à-dire du sud-ouest de la province, presque tout le maïs a été planté en avril, ce qui n'est pas toujours le cas, parce que je peux vous dire qu'en 2011, nous n'avons commencé à planter le maïs qu'en juin. J'en arrive donc à la conclusion que le mois de mai était un mauvais mois pour planter le maïs au cours des deux dernières années.

Comme nous avons planté plus tôt, les abeilles ont aussi commencé à butiner plus tôt que d'habitude. Elles ont probablement aussi trouvé moins de nourriture que d'habitude vu qu'elles ont commencé à butiner plus tôt, et — encore une fois, c'est une simple observation —, il y a aussi eu un épisode de gel dévastateur en mai, ce qui, encore une fois, était une chose inhabituelle pour les abeilles parce qu'elles étaient sorties tôt. Il y a donc beaucoup de choses qui ont coïncidé, et j'estime que l'expression « tempête parfaite » est tout à fait appropriée pour parler de 2012.

• (1145)

**Le président:** Merci. *Thank you.*

Vous avez la parole, monsieur Payne.

**M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'adresse ma question aux témoins par votre intermédiaire, monsieur le président. Merci d'être venus aujourd'hui. L'étude que nous menons est importante. Je ne sais pas qui veut me répondre, mais, d'après ce que je comprends, les néonicotinoïdes ont été approuvés par l'ARLA dans les années 1990. Est-ce exact?

**M. Pierre Petelle:** Oui.

**M. John Cowan:** De 1995 à 2003. Les produits qu'on trouve actuellement sur le marché ont été mis au point pendant cette période.

**M. LaVar Payne:** D'accord.

Monsieur Petelle, vous avez parlé d'un accroissement de la superficie des cultures de canola dans les provinces des Prairies. J'ai cru comprendre qu'il y a eu un accroissement correspondant des colonies d'abeilles, mais je n'étais pas certain.

**M. Pierre Petelle:** Oui.

**M. LaVar Payne:** D'accord.

Dans ce cas, permettez-moi de vous poser la question suivante: vous avez parlé du talc; depuis combien de temps utilise-t-on ce produit?

**M. Pierre Petelle:** Depuis que les planteuses pneumatiques existent, on utilise le talc comme lubrifiant pour s'assurer que les semences aboutissent dans le bon...

**M. LaVar Payne:** À ce sujet... ma question est la suivante: par rapport à l'accroissement touchant la production de canola et les colonies d'abeilles, avez-vous été témoin d'une augmentation du nombre d'abeilles qui sont mortes au sein des colonies des Prairies pendant cette période?

**M. Pierre Petelle:** Non. Encore une fois, je pense que vous allez recevoir des apiculteurs de l'Ouest plus tard, mais le nombre de colonies a augmenté en même temps que la superficie.

L'autre chose que j'aimerais souligner, c'est que, dans notre secteur, beaucoup des entreprises membres de notre association produisent également des semences de canola, et cette production exige le recours à des services de pollinisation. Certaines des entreprises membres de notre association sont les plus grands utilisateurs de services d'apiculture commerciaux.

Pour en revenir à ce que j'ai dit tout à l'heure au sujet de l'intérêt direct, même pour la question très concrète de la production de semence que nous vendons aux producteurs, nous comptons aussi directement sur les services de pollinisation pour le canola.

**M. LaVar Payne:** J'ai une autre question, et c'est peut-être M. Cowan qui va y répondre; je ne suis pas sûr. Depuis combien de temps utilise-t-on des néonicotinoïdes en Ontario ou au Québec? Y a-t-il une quelconque corrélation avec le nombre d'abeilles qui meurent? Je suis sûr que l'ARLA n'a pas tiré de conclusions définitives.

**M. John Cowan:** Les néonicotinoïdes sont utilisés depuis 10 à 13 ans en Ontario, ou depuis que le produit à base de diazinon et de lindane a été officiellement retiré du marché en 2004. Comme je le disais, il avait probablement été retiré du marché en majeure partie en 2001. Nous utilisons des néonicotinoïdes depuis ce temps-là, en Ontario comme au Québec.

Il est possible de se procurer des graines auprès des semenciers. En fait, j'ai vérifié en fin de semaine dernière auprès de l'entreprise de chez nous si elle offre des semences n'ayant pas été traitées du tout, et elle en offre. Les représentants de cette entreprise m'ont dit que les commandes de semences non traitées ou l'utilisation par des agriculteurs qui souhaitent obtenir des semences non traitées comptaient pour moins de 1 % des commandes qu'ils reçoivent.

C'est une pratique très courante, et quelque chose que nous considérons comme étant un élément qui fait nécessairement partie des décisions que nous prenons sur le plan commercial pour ce qui est de la planification de nos cultures.

**M. LaVar Payne:** Au sujet des pesticides et du polymère que vous utilisez pour remplacer le talc, j'ai cru comprendre que la superficie des cultures est assez importante, mais que si les semences n'étaient pas enduites de pesticides, les rendements seraient beaucoup moindres que ce qu'ils sont actuellement, le pourcentage que vous avez mentionné, je crois. Je n'ai pas reçu de non en réponse à ce que j'ai dit, alors pourriez-vous simplement revenir là-dessus pour moi?

**M. John Cowan:** Nous avons examiné très précisément la culture du maïs avec le MAAO. Je ne parle pas du canola. Pour le maïs, on a estimé des pertes de l'ordre de 3 à 20 boisseaux l'acre sans l'insecticide, en fonction de la population de vers fil-de-fer, de mouches du semis et de vers blancs dans le sol.

Si nous faisons une moyenne — et lorsque nous discutons avec nos membres, ils parlent d'une perte de densité de la population au champ d'environ 10 % — une perte de 10 % équivaldrait à environ 100 \$ l'acre. Si on multiplie ce chiffre par 2,3 millions d'acres, ce serait une perte de 230 millions de dollars, et il s'agit là du chiffre pour l'Ontario.

**M. LaVar Payne:** Monsieur Cowan, vous avez aussi parlé de certains travaux de recherche que vous appuyez. Je me demandais si vous pouviez nous donner un peu d'information au sujet de ces travaux. Ont-ils commencé? Qui y participe? Quelles sont les échéances? Avez-vous une estimation de coûts pour cette étude?

• (1150)

**M. John Cowan:** Oui. Les GFO appuient l'étude. J'ai parlé de nos partenaires, mais, en gros, l'étude est menée par Tracey Baute, entomologiste au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, et par Art Schaafsma, de l'Université de Guelph. Ces deux personnes supervisent les travaux de recherche. L'étude a assurément commencé, parce que nous nous sommes consultés, et je les ai aidés à trouver des producteurs de maïs et des apiculteurs et à les mettre en contact pour que cela se fasse. Il s'agit de travaux de recherche sur le terrain; ce n'est pas exclusivement de la recherche en laboratoire.

Grosso modo, nous examinons la présence d'abeilles et de plantes à fleurs dans les champs de maïs et autour de ceux-ci, et nous prenons des mesures et nous déterminons également le moment où le maïs est planté et de quelle façon l'exposition des insectes pollinisateurs aux résidus contaminés par des pesticides peut être réduite, ce qui fait que nous examinons l'équipement utilisé. Nous déterminons également le rôle des lubrifiants de semences — on a mentionné le talc, et certainement le graphite aussi — dans la contamination par les pesticides et la production de résidus au moment où le maïs est planté. Nous essayons d'évaluer un certain nombre de facteurs, et ce, au champ, dans un contexte d'application de pratiques agricoles.

En collaboration avec le MAAO, le Conseil de l'adaptation agricole et un partenaire américain qui travaille avec nous, le Pollinator Partnership, nous avons amassé 340 000 \$ qui seront consacrés à cette étude au cours des deux prochaines années.

**Le président:** Merci.

**M. LaVar Payne:** Je remercie les témoins.

**Le président:** Monsieur Allen.

**M. Malcolm Allen (Welland, NPD):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Monsieur Petelle, permettez-moi de dire ceci tout de suite: nous reconnaissons le fait que, pendant des années — et je m'adresse également à M. Cowan, parce que lui et moi avons déjà abordé la question ensemble —, il ne semblait pas y avoir de problème.

M. Valeriote a parlé d'une tempête parfaite. Mme Trainer, vous avez laissé entendre qu'il s'agit peut-être d'une bonne façon de décrire la situation. Mais je dirais à mes amis assis de l'autre côté de la salle que nous comprenons que cette question particulière... Monsieur Petelle, vous avez dit que vous avez compris que les néonicotinoïdes constituaient l'an dernier un facteur de ce qu'est arrivé aux colonies de l'Ontario en particulier, que ce soit en raison des conditions météorologiques ou des résidus et de toutes les autres choses dont nous avons parlé.

Ce que je voudrais vraiment aborder, c'est cette impression de... À l'échelon municipal, nous appelions cela la tempête du siècle, et,

dans le cadre de toutes nos activités, nous nous préparions à cette tempête. Nous avons arrêté de nous préparer pour la tempête du siècle il y a environ six ou sept ans. Maintenant, nous nous préparons pour une tempête qui survient aux deux siècles et demi. La tempête parfaite de l'an dernier indique peut-être qu'il va y en avoir d'autres, parce que ce n'est plus une tempête par siècle.

Si nous ne tenons pas compte de tout cela, du fait que la tempête s'est produite, pouvez-vous m'aider à comprendre, messieurs Cowan et Petelle, comment nous devons nous y prendre pour faire en sorte que tous ces groupes qui ont lancé le débat — ce qui, en passant, est très positif et va faire intervenir les fabricants d'équipement aussi... Je veux dire... les agriculteurs ont investi dans de l'équipement. M. Cowan l'a dit en parlant des planteuses. On n'achète pas une nouvelle planteuse si on en a déjà achetée une il y a quelques années. Comment faire pour réunir tous ces groupes à long terme, de façon à ce que nous soyons mieux préparés que la dernière fois lorsque la prochaine tempête surviendra — parce qu'il y en aura d'autres — à aborder la situation sous tous les angles?

Les apiculteurs eux-mêmes, qui ont un rôle à jouer, en passant — je ne les écarte pas et n'affirme pas qu'ils peuvent continuer éternellement à travailler de la même façon — doivent faire les choses différemment aussi. De quelle façon envisagez-vous le regroupement de tous ces aspects en vue de bâtir quelque chose qui nous protégera contre l'effondrement que nous avons connu l'an dernier? Nous allons aborder seulement cette question, mais je reconnais et j'admets que des problèmes à plusieurs facettes se posent dans la volière; nous acceptons ce fait. C'est toutefois cette question qui vous concerne. De quelle façon devons-nous poursuivre le travail sur toutes ces facettes pour essayer d'au moins éliminer cette possibilité?

**M. Pierre Petelle:** Même avant le printemps 2012, au début de 2011, notre industrie reconnaissait le fait que l'un des partenaires, des intervenants avec lequel nous ne discutons ou n'interagissons pas suffisamment, c'était le milieu de l'apiculture. Nous avons de très bonnes relations avec tous les grands groupes de producteurs. Nous nous comprenons. Nous travaillons à des projets ensemble. Ce n'était peut-être pas assez tôt, mais, en 2011, nous avons pris conscience du fait que nous devons être plus proactifs et établir davantage de liens avec le milieu de l'apiculture. Ce qui est arrivé au printemps 2012 est arrivé, mais cela ne nous a pas dissuadés. L'objectif de la table ronde dont nous avons parlé, c'est vraiment ce que vous évoquez: le fait de susciter la participation de tous les partenaires.

En mars, tous les partenaires ont participé à la discussion. Les fabricants d'équipement y ont participé, tous les groupes de producteurs, qui ont besoin des services de pollinisation ou sont concernés par le problème, le gouvernement et notre industrie. Cela a permis un dialogue très fructueux et productif. C'était l'occasion pour les apiculteurs, pour les producteurs, d'entendre les fabricants d'équipements parler précisément de ce à quoi ils travaillent et de ce qu'ils font. C'était l'occasion pour eux d'entendre directement les entreprises membres de notre association — non seulement l'association de l'industrie, mais les entreprises membres en tant que telles — parler du travail précis que nous faisons dans le domaine de la santé des abeilles et des produits contribuant à la santé des ruches.

Je pense que c'est le genre de dialogue que nous voulons poursuivre. Je pense que c'est là que nous allons pouvoir tenir un dialogue constructif et faire progresser le dossier.

•(1155)

**M. Malcolm Allen:** Je vais ajouter quelque chose à ce que vous venez de dire, monsieur Cowan, et je pense qu'après je n'aurai plus de temps.

L'autre chose, c'est que c'est davantage une question de volonté, si on veut, le fait que les groupes se réunissent. Je pense que cette volonté a été suscitée en partie par le comité, par les suggestions qu'il a faites concernant l'idée que nous abordions enfin la question de façon plus concrète, si on veut.

Évidemment, nous n'envisageons pas de rendre le processus obligatoire. Y a-t-il un moyen de le renforcer, de continuer, parce que les abeilles sont si importantes pour les agriculteurs? M. Cowan est le premier à admettre... Il est arrivé ici en disant que les abeilles sont importantes pour nous. Nous voulons qu'il y ait des abeilles, nous avons besoin des abeilles. Il ne s'agit donc pas d'un combat entre les agriculteurs et les apiculteurs. Ne n'est pas vrai du tout. C'est une relation de symbiose. Ce qu'il faut éviter, c'est que cette symbiose devienne un antagonisme qui finirait par détruire la chose dont nous avons vraiment besoin.

Je me demandais s'il y avait une façon quelconque de renforcer le processus, pour qu'il puisse se poursuivre, pour que nous puissions commencer à envisager proactivement les choses qui pourraient se produire à l'avenir.

M. Cowan a parlé de ce qui s'est passé dans le cas du lindane. Il a fallu des années pour que nous comprenions. Nous avons maintenant compris que, si nous utilisons ce néonicotinoïde et que nous plantons par temps sec et venteux, cela peut avoir des conséquences. Nous avons maintenant appris une autre leçon. Ce sont comme des leçons de vie. Mais M. Cowan a souligné le fait qu'il n'est pas aussi facile pour les agriculteurs de décider de ne pas planter lorsque ce n'est pas la journée idéale.

Comment nous y prendre pour faire en sorte que la discussion se poursuive et que nous nous encourageons les uns les autres à y participer, pour que nous puissions vraiment agir ensemble, pour que toutes les parties ne subissent pas de conséquences négatives, ou à tout le moins pour que celles-ci soient réduites au minimum? Comment nous y prendre pour continuer de faire cela?

Je ne sais pas si M. Cowan veut essayer de répondre à cette question ou non.

**M. John Cowan:** D'abord, j'estime que le gouvernement du Canada fait de l'excellent travail. L'ARLA a fait de l'excellent travail en élaborant le régime réglementaire fondé sur la science qui existe ici. Ce que nous devons faire pour y arriver, c'est de continuer de faire des recherches et d'investir pour comprendre la technologie et les produits avec lesquels nous travaillons.

Je vais en revenir encore une fois à ma déclaration préliminaire. J'aimerais souligner le fait que le Québec vient au deuxième rang au Canada pour ce qui est de la production de maïs. Grain Farmers of Ontario collabore très étroitement avec la FPCCQ, qui est le groupe de producteurs du Québec représentant les producteurs de maïs et d'autres céréales. Nous investissons donc dans la recherche.

Je demande au gouvernement fédéral d'envisager aussi... Nous essayons d'axer la recherche sur les aspects qui nous concernent. Je pense qu'il y a d'autres travaux de recherche sur la santé des abeilles qui doivent être faits. Encore une fois, il n'y aura pas de solution idéale. Il s'agit d'un problème très complexe qui touche les abeilles, l'environnement et les agriculteurs, et nous devons envisager les autres domaines où des investissements dans la recherche profiteraient à tout le monde.

C'est quelque chose qui concerne la société dans son ensemble, pour vous dire la vérité, puisque les abeilles sont importantes pour tout le monde. Il faut que nous investissions dans la recherche sur la santé des abeilles dans les colonies — encore une fois, sur le varroa, sur la prédisposition génétique ou sur l'importance de la variation génétique dans les colonies d'abeilles sur l'alimentation. Il y a une multitude de choses, et je pense que nous devons investir dans celles-ci.

**Le président:** Merci.

Là-dessus, je remercie nos témoins d'être venus. Merci d'avoir pris le temps de vous joindre à nous. Nous espérons pouvoir avoir d'autres discussions sur le sujet avec vous.

Nous allons faire une pause de deux minutes pour permettre à notre prochain invité de se joindre à nous.

•(1200)

(Pause)

•(1200)

**Le président:** Kevin Nixon, qui représente les Alberta Beekeepers, se joint à nous pour la deuxième heure. Il est directeur du Conseil canadien du miel.

Nous recevons également Grant Hicks, président de l'Alberta Beekeepers Commission.

Vous êtes ici depuis un moment, et vous avez assisté aux témoignages précédents. Vous avez jusqu'à 10 minutes pour présenter une déclaration préliminaire, puis nous allons passer aux questions des députés.

Monsieur Hicks, voudriez-vous commencer?

**M. Grant Hicks (président, Alberta Beekeepers Commission):** Je remercie les membres du comité de nous avoir invités à participer à la séance d'aujourd'hui et de nous offrir l'occasion de vous raconter l'histoire de l'apiculture dans l'Ouest du Canada. C'est ainsi que je vais aborder le sujet.

Pour ce qui est de notre entreprise en tant que telle, elle est située dans le district de Peace River, qui n'est pas l'endroit idéal pour une abeille pendant l'hiver. Nous passons l'hiver dans la vallée de l'Okanagan. J'y suis de façon plus ou moins continue depuis trois mois. Nous rentrons à Peace River cette semaine. J'ai laissé mes gars faire le travail pour venir à Ottawa. Cela dit, je n'ai pas apporté grand-chose, alors je vais simplement vous raconter l'histoire.

Une chose qu'il faut dire au sujet de l'utilisation des pesticides dans l'Ouest du Canada, c'est que nous n'avons pas constaté une perte énorme pouvant être attribuée aux pesticides. Les pertes ne sont même pas cycliques. Elles semblent correspondre plus ou moins à la période pendant laquelle un acaricide est efficace. Le varroa est présent dans nos colonies, et tant que l'acaricide du moment fonctionne, nos pertes hivernales sont acceptables. Habituellement, ce qui nous indique que l'acaricide n'est plus efficace, ce sont des pertes hivernales massives.

Pour ce qui est du fait que le pesticide tue des abeilles dans l'Ouest du Canada, ce n'est probablement pas exact. Les effets subtils et autres choses de ce genre restent à déterminer, mais, pour l'instant, nous envisageons d'un bon oeil d'utilisation des néonicotinoïdes pour le traitement des semences de canola.

L'autre problème qui semble nuire à notre industrie, c'est le manque de formation. Nos nouveaux producteurs et nos jeunes producteurs semblent avoir de la difficulté à assurer la survie de leurs abeilles pendant l'hiver.

L'autre facteur important que je porterai à votre attention, c'est la nutrition. L'habitat naturel des abeilles correspond au sud de la Californie, au sud de l'Utah, au Nouveau-Mexique, au Texas et ainsi de suite, probablement, jusqu'en Caroline du Sud. Nous sommes passablement loin de l'habitat naturel de ces insectes. L'hivernage est un combat constant, et j'estime qu'il est essentiel d'assurer une nutrition adéquate. Il n'existe pas beaucoup de données concernant les acides aminés, les régimes vitaminiques et les apports en faibles quantités d'autres nutriments qui contribuent peut-être à la survie des abeilles. Personnellement, j'ai fait quelques expériences, mais je ne suis pas un chercheur. J'ai constaté qu'un ensemble de vitamines et un ensemble d'acides aminés ont tendance à contrebalancer les pertes hivernales. Il y a énormément de travail à faire au sujet de la nutrition des abeilles.

Merci de votre attention.

• (1205)

**Le président:** Vous avez la parole, monsieur Nixon.

**M. Kevin Nixon (directeur, Conseil canadien du miel, Alberta Beekeepers):** Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, de m'avoir invité. Je suis le délégué de l'Alberta au Conseil canadien du miel, et je préside depuis un an un comité chargé d'examiner les incidents touchant les abeilles qui a été constitué à la demande de l'Ontario Beekeepers Association dans la foulée des incidents dont on a fait état l'an dernier.

Je vous ai fait parvenir un document la semaine dernière — j'espère que vous l'avez reçu et qu'il a été distribué — concernant le travail que le comité a fait depuis un an. Je vais parcourir ce document, ajouter certaines choses et souligner certains points.

Le mandat du comité n'était pas seulement de se pencher sur les incidents survenus en Ontario; le comité devait examiner l'utilisation des pesticides en général dans l'ensemble du pays, puisque les incidents ont été signalés à l'extérieur de l'Ontario concernant d'autres produits à application foliaire. Le mandat du comité était donc de se pencher sur l'utilisation de produits chimiques en général en prenant comme point de départ les incidents survenus en Ontario.

Le comité a créé des sous-comités et les a chargés de s'occuper de six grands thèmes. Le premier était le processus de rapport des cas présumés d'empoisonnement des abeilles à l'intention des apiculteurs, et le deuxième était le processus de traitement des rapports à l'intention de l'ARLA. Nous voulions essayer de faire en sorte que les apiculteurs signalent les incidents, recueillent des échantillons et les fassent traiter de façon uniforme, de sorte que cela se fasse adéquatement dans le cadre d'un protocole approprié, et ainsi que l'information soit diffusée auprès des gens devant être mis au courant des incidents signalés. Nos recommandations ont été envoyées à l'ARLA, et je crois que vous allez aussi entendre le témoignage de représentants de cette organisation au cours des jours qui viennent. D'après ce que nous savons, ces recommandations qui figurent dans le document ont été bien reçues, et elles ont été appliquées.

Le troisième thème était l'analyse des niveaux de toxicité de certains produits chimiques et insecticides, et le quatrième était le point de contact et la nature des risques. Pour ce qui est de numéros trois et quatre, nous nous sommes dit que, en tant que représentants de l'industrie apicole, si nous voulions parler de l'utilisation et de la nécessité des produits chimiques et des pesticides, il fallait que nous nous informions au sujet de leur effet, de leur nature et des raisons pour lesquelles ils sont nécessaires, de sorte que nous puissions tenir des discussions exactes et objectives sur le sujet. Nous avons formulé beaucoup de recommandations sur les différents thèmes. Il y

a des domaines où les apiculteurs et les producteurs doivent collaborer et apprendre les uns des autres.

Le cinquième thème était les recommandations et les bonnes pratiques de gestion pour tous les intervenants: les apiculteurs, les semenciers, les fabricants de produits chimiques, les agriculteurs, les applicateurs et les fabricants d'équipements. Comme on l'a dit tout à l'heure, ces intervenants ont participé à des tables rondes. Il y a eu de bonnes discussions, et cette relation existe déjà dans certaines régions et n'existe pas encore dans d'autres. Il y a donc beaucoup de place pour l'établissement de nouvelles relations et de nouveaux partenariats.

Le dernier thème abordé en sous-comité était l'indemnisation pour la perte des abeilles et de la production en cas d'incident. Le comité chargé de ce thème est encore en train de parachever certaines recommandations à présenter au conseil. C'est un thème difficile à aborder dans un sens. L'administration des programmes agricoles varie d'une province à l'autre, ce qui fait qu'il reste encore un peu de travail à faire là-dessus. Nous espérons conclure ce travail très bientôt.

Pour l'élaboration de ces recommandations, le comité a travaillé en collaboration. Nous avons bénéficié des suggestions des Producteurs de grains du Canada, de Grain Farmers of Ontario, de CropLife Canada, de l'ARLA, des apiculteurs des provinces et de quelques apiculteurs de l'Ontario, entre autres.

• (1210)

Nous avons également tenu une table ronde à Québec en novembre, et cela nous a permis de discuter avec beaucoup de ces groupes et de lancer quelques bons débats.

Je ne vais pas aborder chacune des recommandations. Il y en a beaucoup.

Comme je le disais, les deux premières ont été bien reçues par l'ARLA. Il y a beaucoup de travail à faire à cet égard. C'est raisonnable. Il va falloir établir des priorités et commencer le travail.

Comme Maria, Pierre et John l'ont dit, un important travail a été entamé pour régler le problème des résidus de maïs. Je dirais que le travail initial fait par les autres intervenants a été plutôt positif. Il ne s'agit peut-être pas d'une solution immédiate. Je crois que des essais vont être effectués cette année. Je pense qu'ils en reconnaissent l'importance, et nous sommes reconnaissants des efforts qu'ils déploient eux aussi.

Je pratique aussi l'apiculture commerciale en Alberta. Les activités touchent dans une proportion de 70 ou 80 % la pollinisation du canola pour la production de semences dans le sud de l'Alberta. J'ai aussi des abeilles chez moi pour la production de miel. Je peux également répondre à des questions concernant ce volet.

Une bonne partie de ce que nous avons entendu récemment dans les reportages concerne les effets sublétaux. Il y a eu la mortalité initiale, les effets sublétaux; je pense que certaines études scientifiques s'imposent. J'ai été heureux d'entendre dire tout à l'heure que notre processus décisionnel est axé sur la science. Je crois que c'est important. Assurément, il reste des études à faire.

C'est ce que j'avais à vous dire.

Merci.

• (1215)

**Le président:** Merci.

Madame Brosseau.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais encore une fois remercier nos témoins d'aujourd'hui. Je crois que tout le monde, aujourd'hui, nous a dit qu'il fallait poursuivre la discussion, les travaux et la recherche. Nous devons tirer des leçons des événements du mois de juin et aller de l'avant, et je crois bien que c'est ce que nous faisons.

J'aimerais savoir quelles sont vos attentes ou comment vous envisagez le rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer à l'avenir dans ce secteur pour faciliter... Je ne sais pas si on ne fait que discuter ou... Nous avons beaucoup entendu parler du besoin d'investir dans la recherche.

J'aimerais que vous formuliez des commentaires sur le rôle que le gouvernement pourrait jouer, à votre avis, dans l'avenir.

**M. Grant Hicks:** Des millions de questions restent sans réponse. Ces insectes sont si complexes et si intéressants qu'à tous les jours, en se rendant au rucher, on se demande: « Est-ce que ça se peut? » Et puis il y a des phénomènes subtils qui sont à l'oeuvre et qu'on ne voit pas, et c'est sur cela que nous devons faire porter tous nos efforts.

Heureusement, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Alberta ont uni leurs efforts et nous disposons maintenant, à la ferme d'AAC de Beaverlodge, d'un centre national de diagnostic des abeilles. Nous estimons qu'il s'agit véritablement d'une capacité d'intervention pour l'avenir, qui nous permettra d'obtenir de nouveaux instruments modernes, capables de dépister la présence de micro-niveaux de ces substances qui pourraient se trouver dans nos ruches.

Les abeilles jouent un peu le rôle du canari dans le puits de mine, pour l'environnement. Il peut s'agir de pollution urbaine, de pollution produite par les automobiles; nous injectons un volume important de produits chimiques dans nos ruchers pour tuer l'acarien qui menace les abeilles. Il reste de nombreux problèmes à régler.

Mon cheval de bataille, c'est la nutrition. Il y a énormément à faire dans ce domaine également.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Auriez-vous des commentaires à faire sur le sujet, monsieur Nixon?

**M. Kevin Nixon:** Oui, je crois réellement que la recherche a besoin d'un peu de soutien. On revient constamment sur le besoin d'une recherche indépendante. Notre secteur n'a pas beaucoup d'argent à consacrer à la recherche, et cette recherche coûte parfois très cher. Il y a des recherches qui pourraient être menées, ou qui sont menées, par quelques entreprises de produits chimiques, mais les gens remettent constamment en question leur crédibilité. Au bout du compte, je crois que la science est objective et que les gens qui font des recherches font du bon travail. On a prouvé que les pratiques des laboratoires étaient bonnes; l'industrie chimique nous les a communiquées. Il y a peut-être un groupe de gens qui ne comprennent pas tout à fait cela, je n'en suis pas sûr. S'il faut que les recherches soient menées par des tiers indépendants, le gouvernement fédéral pourra toujours offrir un peu de soutien, de façon que cela soit crédible aux yeux de tout le monde.

• (1220)

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** J'ai une autre question. Je sais qu'il y a aux États-Unis des cas bien documentés du syndrome d'effondrement des colonies. Il ne semble pas qu'on ait documenté, au Canada, un aussi grand nombre de cas, et je crois que c'est une partie du problème. Nous n'investissons pas suffisamment dans la recherche, et nous ne faisons pas suffisamment de suivi auprès de Statistique Canada. Vous avez parlé de nutrition. Comment ces abeilles sont-elles nourries, comment sont-elles traitées? Nous devons mener des recherches sur ces sujets.

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi des colonies s'effondrent aux États-Unis et pourquoi le phénomène ne se produit pas au Canada?

Je sais que la situation n'est pas la même dans toutes les régions du Canada. Vous êtes affectés davantage par les acariens, et au Québec, ce sont les néonicotinoïdes qui posent problème. C'est une question très complexe, j'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi il est important de poursuivre les recherches.

**M. Grant Hicks:** En ce qui concerne la recherche, c'est assez évident. Mais j'aimerais revenir sur ce que Kevin disait au sujet du rôle du gouvernement fédéral dans la recherche. Nous demandons de l'argent pour la recherche aux représentants de l'industrie et à d'autres intervenants du secteur de la pollinisation, mais il s'agit de recherches touchant l'amélioration des céréales et la sélection de variétés, ce genre de choses. Des organismes indépendants comme le gouvernement fédéral peuvent jouer un rôle, en restant à l'écart de l'industrie, ce qui donnerait plus de crédibilité à l'indépendance des recherches.

En ce qui concerne la comparaison avec le SEC, il ne s'agit pas d'une maladie; c'est un ensemble de symptômes, un ensemble de symptômes en évolution. Il s'agit donc probablement davantage d'une différence technique que d'une différence objective entre le nord et le sud du 49° parallèle. Le fait que nos hivers sont beaucoup plus rudes fait probablement en sorte qu'une bonne partie des pertes attribuées au SEC dans le sud des États-Unis sont considérées comme des pertes hivernales au Canada. Mais je ne sais pas vraiment comment répondre à votre question.

**Le président:** Merci.

Monsieur Hoback.

**M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC):** Merci, et merci aussi aux témoins de s'être présentés ici cet après-midi.

Monsieur Hicks, vous avez parlé du travail fascinant des apiculteurs. J'ai moi-même fait ce travail pendant deux ou trois ans, quand j'ai fait un retour à la terre, au début des années 2000. Je me suis dit que, pour un producteur de céréales, l'apiculture fonctionnerait très bien. Nous avons donc tenté notre chance, et l'expérience a été fructueuse pour moi et mon fils, qui travaillait à mes côtés. Les abeilles sont des créatures fascinantes, quand on travaille avec elles et qu'on s'en occupe. J'ai eu de la chance. J'avais Murray Hannigan comme voisin. Il est un excellent producteur, et j'ai beaucoup appris de lui, en particulier sur l'hivernage.

L'hiver vient de se terminer, en Saskatchewan, et il a duré huit mois. Nous avons hâte aux quatre mois de l'été, puisque le printemps et l'automne sont disparus. Je suis sûr qu'il était difficile d'approvisionner les ruches en protéines et en eau sucrée. Comment cela affecte-t-il les colonies d'abeilles?

**M. Kevin Nixon:** Eh bien, étant donné qu'il se rend dans la vallée de l'Okanagan, une région ensoleillée, je vais essayer...

Les répercussions ont été importantes, et nous n'avons pas encore reçu toutes les données.

En Alberta, notre situation était assez semblable. Je me suis mis au travail le 13 mars. Il me faut en général 10 jours pour faire le tour — je m'occupe de plus de 7 000 colonies —, et il nous a fallu plus de quatre semaines pour le faire, à cause du mauvais temps et de la neige, et il a fallu creuser pour nous rendre aux abeilles et leur fournir des compléments protéiques. C'est pour stimuler la reine afin qu'elle se mette à pondre des oeufs. Nous avons commencé le 13 mars, et, à ce moment-là, nous avions des pertes de 10 % en moyenne, ce qui me satisfaisait — c'était de bonnes nouvelles. Six semaines plus tard, nous avons commencé notre seconde tournée, et les pertes étaient alors supérieures à 30 %.

Cette période de quatre à six semaines est tout à fait critique. Cela fait 17 ans que je m'occupe d'abeilles, et je n'avais jamais vu de baisse aussi forte au printemps. Les abeilles ont une durée de vie de six semaines, et nous voulons que celles qui naissent en octobre ou en novembre vivent six mois. Ce serait vraiment trop leur demander de vivre plus longtemps; et pour que la reine se remette à pondre, nous devons lui fournir des protéines. En général, quand les abeilles sortent d'hivernation et que les reines se mettent à pondre, il y a un certain chevauchement, puisque les oeufs éclosent après 21 jours, avant que le processus recommence. Mais lorsque les vieilles abeilles meurent et que la reine n'a pas encore commencé à pondre, il y a un écart.

C'est ce que je constate moi-même, aujourd'hui, en Alberta. Je me suis demandé ce que j'avais fait, mais j'ai commencé à m'informer, et le scénario se répète partout, au centre et jusque dans le nord de l'Alberta. J'ai parlé à seulement deux ou trois apiculteurs de la Saskatchewan et du Manitoba, et le scénario est là aussi semblable.

• (1225)

**M. Randy Hoback:** Y a-t-il quelque chose que vous pouvez faire, pendant ces 21 jours, lorsque vous avez des abeilles qui meurent? J'imagine que vous avez étudié la situation et que vous avez demandé s'il existait des pratiques de gestion que vous pourriez vous communiquer les uns aux autres. J'imagine que vous avez discuté, entre vous, pour essayer de savoir quelle sorte de pratique vous devriez adopter. Avez-vous des conseils à donner ou des connaissances à communiquer?

Mais ce n'est peut-être pas une bonne question. Je vais en poser une autre.

Pensons aux reines qui sont importées dans cette région. Pensez-vous que nous nous sommes trop fiés aux reines de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande ou d'autres parties du monde, alors que nous aurions dû créer génétiquement une variété propre au Canada?

**M. Kevin Nixon:** Je vais essayer de répondre rapidement.

Si nous dépendons de l'importation, c'est que nous avons besoin de reines très tôt. Il faut que la population soit à son maximum au 1<sup>er</sup> juillet si nous voulons récolter du miel; étant donné les intervalles de 21 jours, nous avons besoin d'une reine le plus tôt possible. Nous ne pouvons pas en élever nous-mêmes suffisamment tôt, et nous devons donc en acheter.

Nous avons en Australie et en Nouvelle-Zélande la possibilité d'acheter deux ou trois sortes d'abeilles en paquets, et nous achetons aussi des reines à Hawaï. Il y a aussi en Californie une poignée de producteurs qui respectent le protocole et peuvent exporter au Canada, et il y en a aussi quelques-uns au Chili.

Les stocks sont variables, et la qualité des reines est aussi variable, en raison des conditions climatiques de leur lieu d'origine. La production de reines tient beaucoup à la qualité de l'accouplement, et il y a beaucoup de variations à ce chapitre également.

Pourriez-vous commenter?

**M. Grant Hicks:** Nous faisons l'élevage de reines dans l'Ouest du Canada. Étant donné le climat du Canada, il n'y a pas vraiment de régions où on peut commencer rapidement, au printemps. Même dans l'Okanagan, on ne peut profiter que d'une avance de 10 jours dans l'élevage des reines. Pour élever des reines, il faut une température d'au moins 23 degrés et des faux-bourdon en grand nombre pour assurer un bon accouplement, et il semble qu'il faut prévoir de 7 à 10 jours, peu importe la région.

Il est possible d'élever des reines partout, au Canada. Dans le district de Peace River, que je connais bien, il y a de 40 000 à 50 000 ruches, et on y élève peut-être 30 000 reines, en juin. Malheureusement, elles ne serviront que l'année suivante. Pour l'année en cours, nous avons besoin des reines autour du 1<sup>er</sup> mai, grosso modo, et c'est pourquoi nous devons importer des reines, si nous voulons commencer tôt.

**Le président:** Merci.

Monsieur Valeriotte.

**M. Frank Valeriotte:** Merci, messieurs, de vous être présentés ici aujourd'hui. Je crois que vous êtes arrivés assez tôt pour entendre la discussion avec les témoins précédents qui ont parlé de la possibilité qu'un certain nombre de facteurs soient réunis, en Ontario, du moins, pour constituer ce qu'on appelle entre nous la tempête parfaite: la combinaison de l'acarien varroa, des virus, des bactéries, de la malnutrition, du bagage génétique, du climat et, en plus, des pesticides, les néonicotinoïdes. Je sais que cette catastrophe ne s'est peut-être pas encore produite dans l'Ouest, ni, semble-t-il, en Australie ou en Amérique du Sud. Quoi qu'il en soit, nous devons prendre des mesures d'atténuation à l'égard de certains de ces facteurs, car personne n'est à l'abri.

Il y a un certain nombre de choses que j'aimerais savoir. Premièrement, dans quelle mesure les agriculteurs du voisinage s'occupent-ils de vous? Lorsqu'ils sèment, est-ce qu'ils vous le disent? Vous parlent-ils des différents équipements qu'ils utilisent et des mesures qu'ils prennent pour réduire la dérive de la poussière? Il semble que, s'il y a un problème, c'est celui-là. C'est apparemment le problème des néonicotinoïdes. Voilà une question.

Deuxièmement, Kevin, vous avez mentionné le fait que des discussions sont en cours dans diverses régions, mais que vous savez que certaines régions n'ont pas entamé ces discussions. J'aimerais savoir de quelles régions il s'agit.

Et, troisièmement, j'aimerais savoir ce qui se fait... car vous avez parlé de formation, ou quelqu'un a parlé de formation. C'était peut-être Grant. J'aimerais savoir dans quelle mesure les agriculteurs sont informés des mesures visant à réduire le risque. Faut-il revoir la période d'ensemencement? Faut-il porter attention aux conditions météorologiques? Est-il possible d'acheter quelque chose qu'on fixe à l'équipement pour réduire la dérive?

Vous pourriez peut-être l'un ou l'autre tenter de répondre à ces trois questions.

• (1230)

**M. Kevin Nixon:** Vous devrez me rafraîchir la mémoire pendant que je parle.

En ce qui concerne le premier point, parlez-vous de l'Ouest du Canada?

**M. Frank Valeriotte:** Dans l'Ouest du Canada, à votre connaissance, selon votre expérience...

**M. Kevin Nixon:** Aucun effet négatif lié à l'utilisation de néonicotinoïdes n'a été observé jusqu'ici dans l'Ouest du Canada. Les agriculteurs et les apiculteurs n'ont pas beaucoup discuté entre eux pendant les périodes d'ensemencement. Ces communications n'ont pas été jugées nécessaires. C'est plutôt au moment de l'application foliaire de produits chimiques qu'ils communiquent. Dans ma région, l'an dernier, on a arrosé pratiquement toutes les cultures de canola du côté ouest du corridor de la route 2. J'ai beaucoup d'abeilles dans ce secteur. Il est tout simplement irréaliste de penser que je pourrais déplacer toutes ces abeilles à l'époque où il faut procéder à la pulvérisation.

J'entretiens des liens avec le distributeur local de produits chimiques. Il s'occupe également de l'application à forfait et vend ses produits directement aux agriculteurs. Il va en outre évaluer les terrains, surveiller mes abeilles, m'appeler pour m'avertir ou me demander mon avis sur la façon de procéder. J'ai probablement perdu quelques ouvrières, mais jamais en nombre très important. Cela arrive dans certaines régions, d'autres régions sont épargnées.

Votre question suivante touchait...

**M. Frank Valeriote:** La deuxième question était: quelles régions n'ont pas tenu de discussions sur le sujet dont vous parliez?

**M. Kevin Nixon:** C'est cela. Ce processus nous a permis, je crois, d'établir qu'il fallait vraiment que notre industrie, le Conseil canadien du miel, comble cette lacune. En Saskatchewan, il y a eu des pertes dans les champs de luzerne. On a arrosé des champs de luzerne pendant que des abeilles y étaient. Les pertes ont été très lourdes. Un certain nombre d'apiculteurs ont été touchés, et c'était important. C'est ce jour-là qu'on a noué des relations. Dans les secteurs où les avantages ont été réciproques, par exemple pour les entreprises de service de pollinisation, une relation s'est établie. Dans tous les autres cas, si les avantages réciproques ne sont reconnus, elle n'existe peut-être pas.

**M. Frank Valeriote:** Allez-y, Grant.

**M. Grant Hicks:** Il a oublié de parler de la question de la poussière que vous avez soulevée. J'aimerais que les membres du comité aient des informations claires sur cela: les semences de canola sont petites et arrondies. Elles s'écoulent facilement dans les semoirs, et il n'est pas nécessaire d'ajouter du talc. Le grain de maïs est irrégulier, gros, grossier, et c'est probablement la raison pour laquelle on utilise du talc et du graphite pour faciliter son écoulement dans le système. Le canola ne produit aucune poussière. Le phénomène si dévastateur vécu par les apiculteurs de l'Ontario ne peut pas vraiment se reproduire quand il s'agit du canola — je voulais que cela soit clair.

•(1235)

**Le président:** Merci.

Monsieur Richards.

**M. Blake Richards:** Merci.

C'est toujours agréable de se retrouver en compagnie de deux ou trois Albertains de plus. Bienvenue ici aujourd'hui.

J'aimerais surtout discuter avec vous, monsieur Nixon, et vous poser quelques questions, car vous avez fait partie d'un comité qui cherchait à mettre en pratique des suggestions sur la façon de réduire ces pertes au minimum, etc. Je vois que vous avez dressé dans le cadre de ce comité une liste assez exhaustive de recommandations, ce qui, de toute évidence, veut dire que vous avez consacré beaucoup de temps à cette question et que vous y avez beaucoup réfléchi. J'aimerais vous féliciter.

J'ai seulement quelques questions à vous poser. L'une d'elles concerne les recommandations qui portent sur la reddition de comptes. De toute évidence, ces sujets peuvent toujours susciter de l'intérêt lorsque les provinces comptent différentes associations et différentes autorités. J'aimerais seulement savoir ce que vous pensez au sujet de la mise en place d'un système normalisé de reddition de comptes et d'enquête, savoir si, à votre avis, cela causerait des problèmes entre les diverses administrations. Le cas échéant, auriez-vous une solution à proposer? S'il n'y a pas de problème, quelle en serait la raison? Pourquoi pensez-vous que cela ne soulèverait pas de problème?

**M. Kevin Nixon:** Nous sommes chanceux, car il y a dans toutes les provinces un apiculteur provincial, et l'industrie est suffisamment petite pour que la plupart des apiculteurs sachent qui est leur apiculteur provincial et comment le joindre. Les apiculteurs provinciaux sont reconnus comme étant la personne-ressource principale. À partir de là, l'apiculteur a le choix et peut joindre l'ARLA, mais l'apiculteur provincial communiquera lui aussi avec l'ARLA pour signaler un incident, s'assurer que les formulaires appropriés sont remplis, et, au besoin, qu'une enquête est menée.

**M. Blake Richards:** Vous présentez cela comme une situation linéaire, où, dans toutes les provinces, puisque l'industrie est petite, chaque apiculteur sait déjà qui est la personne-ressource compétente, et à partir de là, l'information se rend là où elle doit se rendre. Est-ce que j'ai bien compris?

**M. Kevin Nixon:** Oui, et les organismes provinciaux publient tous un bulletin mensuel. Le Conseil canadien du miel produit également un magazine trimestriel, qui donne le nom de la personne-ressource et indique le moyen de signaler des incidents.

**M. Blake Richards:** Avec nos précédents témoins, nous avons parlé davantage de l'Ontario et de quelques-uns de ses problèmes. Je sais que les deux témoins précédents ont parlé du canola — je crois que vous en avez aussi parlé, monsieur Hicks — en disant que l'augmentation des cultures de canola dans notre province avait eu des effets très positifs. Il existe, bien sûr, toutes sortes de raisons qui font que le canola est une culture très attrayante, mais vous croyez également que cette industrie a des avantages pour vous.

J'aimerais savoir si vous avez observé, en Alberta ou dans l'Ouest du Canada, des pertes plus importantes, et j'aimerais savoir quelles en seraient à votre avis les raisons. Je sais que, selon des témoins précédents, on reconnaît de manière générale qu'il n'existe certainement pas de solution universelle, puisque de nombreux facteurs sont réunis. Mais auriez-vous déjà vu, dans l'Ouest ou en Alberta, des poches ou des endroits précis où cela s'est produit, et pourriez-vous me dire quelles en seraient les causes, à votre avis, ou s'il s'agit d'une diversité de facteurs?

Ma question ne s'adresse à personne en particulier.

**M. Grant Hicks:** Dans certaines régions, les abeilles domestiques ont tout simplement disparu. C'est bien dommage, car c'est une magnifique région pour la production du miel, mais c'est une région où l'hiver est sans pitié pour les abeilles. Je parle de manière générale de la région au nord de Peace River. Il y a dans cette région des milliers et des milliers d'acres de canola et d'autres cultures mélangées.

En juin et en juillet, le jour dure 20 heures. Il y avait autrefois une industrie apicole. Les producteurs obtenaient des récoltes formidables, mais, aujourd'hui, l'hivernation est obligatoire, et cela n'est plus possible. Je dirais que, plus on va vers le nord, plus les pertes sont élevées.



• (1240)

**Le président:** Merci. Le temps passe vite quand on s'amuse.

Monsieur Rankin.

**M. Murray Rankin (Victoria, NPD):** Merci, et merci aux deux témoins de s'être présentés.

Monsieur Hicks, vous avez piqué ma curiosité quand vous avez parlé de Peace River, tantôt. Est-ce qu'on associe toujours à cette région l'image des abeilles domestiques les plus travaillantes du monde? Je crois que je comprends maintenant pourquoi.

Ma première question s'adresse à M. Nixon. Vous avez parlé rapidement du comité chargé de l'indemnisation. Je comprends que les recommandations à ce sujet restent à venir. En ce qui concerne l'indemnisation, ce que j'aimerais savoir, c'est ceci: à qui va-t-on la réclamer? À l'industrie des pesticides? Aux agriculteurs, en raison de leurs pratiques? Au gouvernement, pour cause de négligence? Qu'est-ce qu'on réclamerait?

**M. Kevin Nixon:** C'est un aspect important de la question. Le comité n'avait pas pour mandat de mener une enquête sur les incidents qui sont survenus en Ontario l'an dernier. Le Conseil canadien du miel est entré dans la danse après les faits et n'en sait pas beaucoup quant aux circonstances.

En Alberta et au Manitoba, pour les autres provinces, je n'en suis pas sûr... La plupart des provinces ont une assurance-récolte. Quelques provinces ont aussi une assurance pour l'hiver, ce qui est relativement nouveau.

On pourrait envisager d'ajouter une sorte de protection liée à un programme d'hivernage, par exemple, si cela peut être administré dans ce cadre-là. On a parlé de créer un fonds: cinq sous par acre de maïs, création d'un fonds commun dans lequel on pourrait puiser. Il nous faudra discuter avant de choisir le meilleur scénario.

Dans certains cas, il se peut que les producteurs doivent traiter directement avec les fabricants de produits chimiques. Il s'agit de déterminer si les instructions figurant sur l'étiquette ont été bien suivies et dans quelles circonstances.

Je ne peux pas parler de tous les cas.

**M. Murray Rankin:** Monsieur le président, je partage mon temps avec Mme Raynault, et je devrais peut-être maintenant me retirer.

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Je remercie M. Rankin de partager son temps avec moi.

Dans le document que nous avons reçu plus tôt, on peut lire que les apiculteurs canadiens ont besoin d'abeilles au printemps pour remplacer celles perdues durant l'hiver. On les fait venir des régions plus au sud qui sont plus chaudes.

Ce changement peut-il affecter leur santé? Réagissent-elles négativement à notre température?

[Traduction]

**M. Grant Hicks:** C'est extraordinaire, mais non, elles ne réagissent pas. Elles viennent d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Elles ont passé 14 ou 15 heures dans l'avion. Je n'ai jamais utilisé cette ressource, personnellement, mais j'ai aidé un voisin, ce printemps. Ces abeilles ont fière allure. Malheureusement, étant donné qu'elles viennent d'une région du monde où l'hiver va bientôt commencer, ce sont surtout de vieilles abeilles.

Traditionnellement, on importe des paquets de la Californie. Lorsque les abeilles arrivent, en avril, ce sont de jeunes abeilles qui sont nées deux ou trois semaines plus tôt et qui ont déjà pollinisé les

amandiers. Les ruches sont vraiment stimulées, en février, pendant la saison des amandiers, et sont en pleine effervescence en avril.

Lorsqu'elles arrivent du Pacifique Sud, les abeilles ont déjà donné une récolte de miel et elles s'apprentent à hiverner. Cela représente un problème, mais il n'est pas très important. Le principal problème est lié aux gènes de la reine. Ils sont adaptés au climat et à l'environnement du Pacifique Sud, qui n'ont pas beaucoup en commun avec ceux de l'Amérique du Nord.

• (1245)

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Dans le document, on peut lire que les grandes sociétés sont réticentes à concevoir de nouveaux produits parce que le marché n'est pas si grand, surtout au Canada. On peut y lire aussi que le risque financier qu'elles doivent assumer est élevé par rapport à l'avantage financier qu'elles pourraient en tirer.

Tout le monde sait, et tous ici présents le savent, que si on n'a pas d'abeilles, on n'a pas de tomates, de miel, de fruits et de légumes. Alors, que faites-vous à cet égard? Que voulez-vous que le gouvernement fasse pour obliger les compagnies à fournir des produits non dangereux pour les abeilles ou toutes autres plantes?

[Traduction]

**M. Grant Hicks:** Je vais essayer de répondre, et Kevin pourra ensuite compléter.

Oui, c'est un grave problème. Nous sommes toujours en butte à des problèmes. J'ai posé la question à des éleveurs bovins: quel sera leur prochain antidote aux maladies infectieuses, quels traitements utiliseront-ils contre les mouches? Eh bien, ils m'ont répondu que le collège de médecine vétérinaire étudiait la question et qu'ils en parlaient également aux producteurs de pesticides. L'industrie bovine génère un profit suffisant, et il vaut alors la peine d'essayer de mettre au point une nouvelle ligne de produits. Notre industrie est trop petite, et il n'y a pas vraiment de marge de profit. Nous devons donc nous contenter d'adapter les produits mis au point à d'autres fins.

Mon autre cheval de bataille, c'est que, même si le travail des apiculteurs canadiens représente une valeur de 1,5 à 2 milliards de dollars pour l'industrie du canola, des bleuets et du concombre, ils n'en tirent pas un sou.

J'estime donc que le but de notre industrie, en réalité, devrait être de travailler de concert avec les divers intervenants qui ont besoin de nos services et qui en tirent avantage. Ce serait peut-être une solution à notre problème.

**Le président:** Merci.

Allez-y, monsieur Payne.

**M. LaVar Payne:** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être venus ici aujourd'hui. Notre étude arrive à point nommé, quand on pense à ce qui est arrivé en Ontario et au Québec, l'an dernier.

Monsieur Hicks, vous avez parlé du centre de recherche de Beaverlodge, si je me souviens bien. Pourriez-vous nous expliquer quel type de recherches on y mène et nous dire depuis quand ces installations existent? Avez-vous des détails à nous donner?

**M. Grant Hicks:** Le centre est dans mon secteur, mais je n'ai pas vraiment beaucoup de détails à vous donner. Il a ouvert ses portes il y a un an et demi ou deux ans, je crois, et son effectif est complet. Il est assorti d'un financement sur cinq ans et peut vraiment mettre des programmes en oeuvre.

Les instruments et le personnel de ce centre nous permettent de faire tout ce que les apiculteurs nous demandent de faire. Le centre relève du Collège régional de Grande Prairie, une institution très dynamique de notre région. Je sais qu'il a acheté récemment des instruments qui lui seront utiles pour étudier les pesticides et réaliser des analyses sur de très faibles niveaux de présence d'insecticides. C'est le genre de chose qui pourrait vraiment produire des bienfaits inappréciables, sur la scène mondiale, pour l'industrie canadienne et pour Agriculture et Agroalimentaire Canada, grâce à ces capacités.

**M. LaVar Payne:** Kevin, avez-vous des commentaires à faire sur ce sujet? Non?

Vous avez parlé rapidement de l'importation de reines et d'abeilles en général. Qu'en est-il de l'aspect génétique? Pourriez-vous nous renseigner sur quoi que ce soit qui pourrait être profitable pour l'industrie canadienne, quand on parle de génétique? Qu'est-ce qui se passe de ce côté-là?

**M. Kevin Nixon:** Il se fait des choses. On y travaille un peu, au Canada; on en fait davantage aux États-Unis. Mais on effectue une sélection des caractères des reines, car on veut des lots résistants, qui résistent aux acariens et présentent un comportement hygiénique. Le travail a commencé il y a des années, mais nous ne sommes pas encore assez avancés pour commercialiser le résultat des recherches.

Soyons réalistes: le pourra-t-on? Je l'ignore. L'Alberta importe environ 100 000 reines par année, je crois, et nous en avons besoin au mois de mai. Est-ce qu'un grand producteur commercial de reines pourrait obtenir le même résultat en assurant une sélection en fonction des gènes et du comportement hygiénique? Je ne suis pas un éleveur de reines. Je l'ignore, mais il y a des gens qui y travaillent.

• (1250)

**M. Grant Hicks:** Je trouve que Kevin est un peu trop humble; peut-être aussi qu'il a des trous de mémoire.

Il s'est rendu au Chili et il a importé des reines du Chili au Canada. L'objectif était d'envoyer des lots canadiens au Chili, pour que les reines puissent s'y reproduire et être renvoyées ensuite au Canada. Le cycle des saisons leur aurait permis de le faire en mars et en avril, quand c'est impossible ici. Mais il n'y a pas au Canada de normes nationales touchant la santé des abeilles, et le Chili a refusé les stocks d'abeilles canadiens.

Mais l'Alberta, le Manitoba et l'ACIA font une chose: ils vont mener une enquête nationale sur les abeilles, qui sera acceptée et reconnue dans les cercles du monde entier et qui nous permettra de déplacer nos stocks plus facilement autour du monde.

**M. LaVar Payne:** Dans combien de temps? Le savez-vous?

**M. Grant Hicks:** C'est un projet de cinq ans, financé par le truchement de Cultivons l'avenir.

**M. LaVar Payne:** Kevin, vous avez parlé un peu, je crois, des produits chimiques injectés dans les ruches pour tuer les acariens. Est-ce que ces produits ont un effet sur les abeilles ou est-ce qu'elles résistent à ces produits?

**M. Kevin Nixon:** Il y a un produit chimique qui donne de bons résultats contre l'acarien varroa. Cela fait quatre ans, cinq ans aujourd'hui, et nous n'en aurons bientôt plus. Nous n'avons pas encore trouvé de produits de remplacement.

Il est évident que cela préoccupe l'industrie. En tant qu'apiculteurs, nous devons être renseignés sur les produits que nous injectons dans les ruches et nous devons nous assurer de bien respecter les instructions figurant sur l'étiquette. Si nous en utilisons trop, ou trop souvent, la résistance se développera beaucoup plus rapidement.

Nous devons avoir sous la main des produits de remplacement en nombre suffisant pour assurer la rotation, ce qui réduit la résistance et nous assure de produire un miel sûr et sain. Nous devons être prudents et savoir ce que nous utilisons et combien nous en utilisons.

**Le président:** Merci.

Le temps file.

Je vais faire un dernier tour de table et laisser tout le monde poser une question.

Mme Brosseau va commencer.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Merci, monsieur le président.

Nous savons que l'Europe a imposé une interdiction de deux ans. Je sais que nous devons fonder nos décisions sur des données scientifiques reconnues, mais il y a tellement de tenants et d'aboutissants dans ce dossier très compliqué.

Pourriez-vous commenter ce que fait la Commission européenne? Je crois que c'est le 1<sup>er</sup> mai que les apiculteurs du Québec ont décidé qu'ils allaient eux aussi demander une interdiction. Pensez-vous que c'est la bonne façon de faire, imposer une interdiction et attendre que d'autres données scientifiques soient réunies, ou croyez-vous que les données scientifiques actuelles justifient déjà l'interdiction? C'est un dossier compliqué. Pourriez-vous parler de manière générale de l'interdiction?

**M. Grant Hicks:** Selon notre expérience, ce n'est pas la voie à suivre. Nous n'avons constaté aucun effet négatif.

Mais ce ne serait pas juste que je commente une situation que je ne connais pas vraiment bien.

Je ne peux pas en dire plus. Je suis désolé.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Je crois que nous avons besoin de plus de données scientifiques. Peut-être que vous ne voulez pas vous prononcer parce que vous n'avez pas vu d'effets?

**M. Kevin Nixon:** Je serais d'accord avec Grant. Ce qui s'est passé en Ontario, l'an dernier, c'est important. Nous ne voulons pas minimiser cela d'aucune façon. On dirait qu'il y a vraiment une forte corrélation avec l'exposition à la poussière, l'an dernier. Je crois que les autres intervenants ont voulu régler le plus rapidement et le mieux possible le problème de la poussière.

Il est absolument nécessaire de mener des recherches pour savoir s'il n'y aura pas des effets à long terme qu'on n'a pas encore observés. Il faudrait réunir des données scientifiques sur ce sujet.

• (1255)

**Le président:** Merci.

Monsieur Valeriote, vous avez une question.

**M. Frank Valeriote:** Elle concerne le rapport que vous avez présenté.

Je n'ai pas pu lire le rapport en entier. J'ai un certain nombre de pages qui étaient jointes.

Vous avez parlé d'un certain nombre de recommandations. Je n'ai pas eu la chance de prendre connaissance de ces recommandations. Pourriez-vous me les énumérer, puisque nous n'avons pas le rapport?

**M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC):** Vous avez 30 secondes.

**M. Frank Valeriote:** Ne l'écoutez pas. Allez-y.

**M. Kevin Nixon:** Il y a plus de 40 recommandations. Est-ce que vous...?

**M. Frank Valeriote:** Donnez-moi les plus importantes.

**Le président:** Pour sauver du temps, je vous demanderais de me faire parvenir ces recommandations par le truchement du greffier...

**M. Kevin Nixon:** D'accord, nous pouvons faire cela.

**Le président:** ... et je veillerai à ce que le document soit distribué aux membres.

Nous devons faire traduire un autre document, et je veillerai aussi à ce que les membres du comité le reçoivent dès que possible.

**M. Frank Valeriote:** Magnifique. C'est tout. Merci.

**Le président:** Monsieur Shipley, avez-vous un dernier commentaire à faire?

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci, monsieur le président. J'ai une petite question.

Vous avez dit que le registre des pesticides était une préoccupation, puisque vous êtes une petite industrie.

Est-il possible que le Canada s'arrime à d'autres pays qui élaborent des registres de produits, qu'il s'agisse de produits contre les acariens ou de n'importe quel autre produit que vous devez utiliser, de façon que, lorsque l'homologation deviendra obligatoire, le Canada fasse

partie de la solution, avec ces autres pays, ce qui nous donnera l'avantage d'un bassin plus large dans lequel travailler?

**M. Grant Hicks:** Ce serait du jamais vu, mais ce serait une excellente façon de faire. Ce n'est pas comme ça que ça se passe, actuellement, mais je crois que l'ARLA harmonise ses activités sur la scène internationale... bien mieux.

**M. Bev Shipley:** À l'heure actuelle, l'ARLA devrait le faire, ou du moins, devrait songer à le faire. C'est quelque chose que les apiculteurs du Canada pourraient demander.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Mais de rien.

Cela dit, je remercie les témoins de s'être présentés ici aujourd'hui. Nous apprécions votre présence et vos commentaires. C'est un vrai défi, de toute évidence, et les membres du comité aiment relever des défis, alors nous allons, je l'espère, trouver une solution qui convient au plus grand nombre possible.

Les membres du comité poursuivront cette étude jeudi.

J'aimerais rappeler aux membres, et en particulier à notre personnel, que nous avons besoin des recommandations touchant le bien-être des animaux. Nous devons avoir le nom de ces personnes d'ici la fin de la semaine, pour leur envoyer les invitations.

Je vous remercie. La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>